LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

41e ANNEE — T. LVI. — 21 JUIN 1959 — NUMERO 1 306

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS • MAISON DE LA BONNE PRESSE

'ACTION
s chrétiens
en
ique du Nord



Cliché " *Vivante Afrique* "

La Documentation Catholique

41e année — T. LVI Numéro 1 306. — 21 juin 1959

L'allocution de Pentecôte de S. S. Jean XXIII

Voici l'allocution que le Saint-Père a prononcée, à l'issue des vêpres de la Pentecôte (17 mai), en la basilique Saint-Pierre (1) :

VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS,

C'est le septième mois, depuis le commencement de Notre mission pontificale. Juste le temps qui suffit au déroulement complet du cycle des fêtes de l'année liturgique.

De l'Avent à la Pentecôte, c'est-à-dire de l'annonce de Bethléem au triomphe de l'Esprit-Saint, de l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique.

Les humbles pâtres de la colline, veillant dans la nuit mystérieuse, les voici devenus pasteurs de l'Eglise universelle, laquelle s'étend d'un pôle à l'autre du monde, d'un siècle à l'autre de l'histoire des peuples.

Dans la liturgie de chaque année, il est donné à nos yeux de revoir ces grands événements ; il est donné à nos cœurs d'en goûter à nouveau la signification : c'est la revivification de notre esprit dans la grâce qui nous sanctifie et nous élève.

Oh ! quelle beauté que cette rénovation en nous des dons célestes de l'Esprit-Saint, qui nous assurent les gloires immortelles. Toute l'histoire de l'Eglise est là. L'expérience du passé, la réalité du présent, la vision de l'avenir, tout est là.

Ce déroulement de notre vie personnelle et sociale, comme individus et comme membres du grand corps vivant de l'Eglise catholique, est tissé de joies et de peines, de consolations et d'amertumes.

Il vous sera agréable d'entendre parler de consolations ; mais ne refusez pas, par contre, de participer avec Nous aux tristesses les plus lourdes de Notre immense sollicitude pastorale, étendue à toutes les régions de la terre.

LA PRÉPARATION DU CONCILE

Voici pour Nous un sujet de joie sereine. Vers la fin de janvier, en la fête de la Conversion de saint Paul, Nous annoncions le projet de célébration d'un Concile œcuménique auquel seraient convoqués, comme à une Pentecôte nouvelle, avant tout tous les évêques de l'Eglise en communion avec le Siège apostolique (2). C'est là une Assemblée qui demande une immense et profonde préparation et dont il faut attendre, avec l'aide du Seigneur, une grande sanctification du clergé et une grande édification chez le peuple chrétien, en même temps qu'elle sera un spectacle encourageant pour tous ceux qui nourrissent de hautes pensées de foi et de paix.

Eh bien ! nous voilà, aujourd'hui, 17 mai 1959, fête de la Pentecôte, au premier acte de cette extraordinaire entreprise, c'est-à-dire à l'annonce de la Commission préparatoire au grand événement (3). C'est comme une première introduction à une série d'actes et de constitutions, qui supposent des recherches et des études préparatoires, dans toutes les langues de la terre. Il va de soi que tout cela exige de longs mois de vaste élaboration.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet qui doit remuer le ciel et la terre.

Mais à côté de cette consolation, voici un motif de profonde tristesse.

LES ÉPREUVES DE L'EGLISE DE CHINE...

Notre habituelle sérénité ne la laisse pas transparaître. Mais tout en adorant la miséricordieuse volonté du Seigneur, « qui fait mourir et vivre, qui fait descendre au séjour des morts et en remonter » (*I Sam.*, II, 6), Nous éprouvons un vif besoin d'élever Notre voix, car Nous taire serait trahir Notre mandat apostolique, « crie à pleine voix, sans contrainte, élève ta voix comme le cor » (*Is.*, LIX, 1).

Déjà Pie XII, de vénérée mémoire, s'est plaint à plusieurs reprises des tristes conditions de l'Eglise au sein de certaines nations. Quant à Nous, dès les premiers jours de Notre Pontificat, Nous fîmes Nôtres sa plainte et son angoisse, en face de la persistance d'une persécution qui frappe des millions de fidèles, de différentes langues et de différentes régions. En particulier, dans l'allocution consistoriale du 15 décembre dernier, parlant d'un peuple qui Nous est souverainement cher, Nous signalâmes au monde, avec charité et vérité, qu'on semblait préparer un schisme douloureux (4).

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* des 18-19 mai 1959. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

(2) Cf. *D. C.*, n° 1300 du 29 mars 1959, col. 385.
(3) Cf. *infra* col. 782.
(4) Cf. *D. C.*, n° 1294 du 4 janvier 1959, col. 2. On lira plus loin (col. 772) l'article de *l'Osservatore Romano* sur la situation de l'Eglise en Chine.

Quelle peine pour Nous de devoir dire que la situation de l'Eglise en Chine paraît empirer encore ! On veut aller jusqu'à soumettre Nos fils à l'obédience de faux pasteurs ; on continue à opprimer les catholiques pour les faire renoncer à la douce et salutaire soumission au Vicaire du Christ ; les temples eux-mêmes, qui étaient un calme refuge de l'âme, sont souvent transformés en lieux d'embûches.

... ET CELLES DE L'EGLISE DE HONGRIE

Nous voulons, en outre, mentionner un autre sujet de peine qui Nous afflige profondément. Dans la noble et chère Hongrie, le gouvernement des évêques est forcé de s'exercer dans des conditions toujours plus dures et plus difficiles, par suite des ingérences, des obligations, des interdictions qui lui font obstacle. De très dignes prélats, parmi lesquels un membre illustre du Sacré-Collège, sont maintenus à l'écart de leur cher troupeau ; d'autres se trouvent dans l'impossibilité de s'occuper comme il convient des besoins des fidèles, empêchés qu'ils sont d'organiser librement le ministère de leur clergé ; de nombreux obstacles sont apportés à la formation et à l'éducation des candidats au sacerdoce. Il est à craindre qu'on se prévale de ces conditions anormales pour justifier d'ultérieures interventions indues de la part de l'autorité civile dans la vie de l'Eglise, en exigeant des pasteurs des actes que leur conscience ne saurait accepter, bien plus, en prétendant introduire, pour guider et gouverner le troupeau du Christ Notre-Seigneur, des ecclésiastiques non choisis par ce Siège apostolique.

LE SECOURS DE L'ESPRIT-SAINT

Vénérables frères et chers fils, malgré tant de tristesse, Notre espérance est fondée sur Celui qui, en instituant son Eglise, n'a pas voulu exclure l'épreuve et la persécution. Vers lui monte le cri de l'espoir confiant : « Ceux qui espèrent en vous ne seront pas confondus ; souvenez-vous de votre miséricorde qui est de toujours ! » (*Ps.* XXIV, 3, 6.) Vers lui aussi s'élève l'incessante prière, afin d'obtenir pour Nos frères persécutés constance et fermeté, et pour les malheureux persécuteurs « qui ne savent pas ce qu'ils font » (*Luc*, XXIII, 34), lumière, pardon et conversion.

L'occasion propice Nous en est donnée en cette soirée de recueillement et d'adoration. Que l'Esprit-Saint qui, lors de sa venue, a perfectionné les apôtres par ses dons suaves et forts, en les préparant au témoignage extrême de l'amour, descende sur tant de Nos frères et fils, pour les consoler, leur suggérer les paroles de la foi et les rendre toujours dignes « de souffrir des opprobes à cause du nom de Jésus » (*Act.*, V, 1).

Qu'il descende aussi cet Esprit sur tous ceux qui, par la grâce et la bonté de Dieu, vivent librement et goûtent avec joie et douceur les consolations de la religion catholique. Nous les exhortons tous, « *in visceribus Jesu Christi* », à se montrer des témoins convaincus de leur foi, à coopérer par la prière et la bonne volonté à l'avènement de temps plus sereins, à écarter, avec discipline et fermeté, le danger qui les environne tous.

A tous, encore une fois, Nous répétons les paroles du radiomessage de Noël : « Il faut veiller, en la nuit qui s'épaissit ; il faut savoir démasquer les embûches de ceux qui sont les ennemis de Dieu avant d'être les nôtres ; nous préparer à défendre constamment les principes chrétiens qui sont le rempart de la vraie justice, maintenant et toujours. » (*A. A. S.*, L (1959), p. 11.) (5)

Nous vous remercions, vénérables frères et fils, d'avoir répondu, ce soir, à Notre désir, en venant dans cette basilique pour prier le Paraclet avec Nous, à Nos intentions. Nous vous embrassons affectueusement vous qui êtes présents ici, et avec vous les fidèles du monde entier, mais Notre étreinte va tout particulièrement à ceux qui, au milieu des difficultés dont Nous avons parlé, ont imploré aujourd'hui la venue libératrice et apaisante de l'Esprit-Saint.

Et en gage de ses sept dons, Nous donnons à tous de tout cœur Notre paternelle et propitiatrice Bénédiction apostolique, gage assuré de temps meilleurs.

---

(5) *D. C.*, n° 1294 du 4 janvier 1959, col. 40.

Le mouvement schismatique dans l'Eglise de Chine

Commentaire de l'Osservatore Romano

Commentant les paroles de S. S. Jean XXIII au sujet de la Chine dans son message de Pentecôte, Federico Alessandrini, montre, dans l'Osservatore Romano *du* 24 *mai, comment, sous la pression constante du gouvernement communiste, les catholiques chinois qui ont commencé à mettre le doigt dans l'engrenage avec le mouvement des trois autonomies en* 1950 *en sont arrivés aujourd'hui au schisme pur et simple* (1) *:*

Dans son émouvante allocution du 17 mai, le Saint-Père a rappelé qu'aux motifs de joie qui consolent l'Eglise s'ajoute un grand sujet de peine : la persécution qui, déjà depuis de nombreuses années, afflige des millions de catholiques.

Jean XXIII, comme on sait, s'est référé en particulier à la Chine et à la Hongrie et a dit que les conditions des catholiques chinois ne cessent de s'aggraver : « On veut en arriver à soumettre nos fils à l'obédience de faux pasteurs ; on continue d'oppresser les catholiques pour les faire renoncer à la douce et salutaire appartenance au Vicaire du Christ ; les temples eux-mêmes qui étaient un calme refuge de l'âme sont souvent transformés en lieux d'embûches... »

Dans notre premier commentaire du discours du Pape, lundi dernier, nous avons rappelé que les élections arbitraires d'évêques sont au nombre de quarante environ, et que plus d'une vingtaine des « élus » ont été consacrés sacrilègement sans le mandat apostolique.

---

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

LES TROIS AUTONOMIES

Pour se rendre compte de l'extrême gravité de la situation, il n'y a qu'à suivre le cours des événements, surtout depuis l'été de 1957. Précédemment, on avait tenté à plusieurs reprises de constituer parmi les catholiques un mouvement patriotique qui « réformât l'Eglise » de l' « intérieur ». En 1950, il y avait eu le mouvement des trois autonomies (2) qui, dans les intentions des communistes, devait assurer à l'Eglise catholique de la Chine l'autonomie de gouvernement, l'autonomie financière et, enfin, l'autonomie « apostolique » ou d'évangélisation (13 décembre 1950 : manifeste de Kuang-Yuan). On essaya alors de constituer des Conseils paroissiaux et des « Comités de réforme » locaux, composés principalement de laïcs. La tentative échoua, car l'attaque doctrinale était par trop évidente ; l'encyclique *Ad Sinarum Gentem* (7 octobre 1954) la condamna (3). Mais les communistes se hâtèrent de rectifier leur tactique : en 1953, en effet, ils firent une nouvelle tentative avec le « mouvement d'opposition à l'impérialisme, d'amour envers la patrie et la religion ». Ainsi se formèrent quelques associations locales qui devaient organiser un Congrès ; mais la déclaration doctrinale — « les dix articles » — qui définissait la nature et les buts du mouvement n'était pas moins inquiétante que les « trois autonomies », et le Congrès d'ecclésiastiques, réuni à Nankin par l'Office des Affaires religieuses (août 1953), sous le nom de Concile, ne réussit pas. Le président de l'Assemblée, Mgr Li Wei-Kuang, vicaire général de l'archidiocèse, fut excommunié. Au cours des années suivantes, eurent lieu des arrestations d'évêques et de prêtres, arrestations qui servirent de prétexte à la bureaucratie de l'Etat, pour les remplacer dans le gouvernement des diocèses par des « vicaires » de son gré. Entre temps, au moyen de pressions de tout genre, on essaya de développer les associations « patriotiques » locales et, au début de 1956, les temps parurent mûrs pour former l' « Association nationale patriotique des catholiques de Chine ».

L'ASSOCIATION PATRIOTIQUE DES CATHOLIQUES DE CHINE

Pendant le premier semestre de cette même année, on prépara fébrilement un Comité provisoire ayant pour but précis de contraindre évêques et prélats à prendre part aux travaux qui devaient s'effectuer à Pékin en juillet. On a des preuves certaines que plusieurs évêques furent matériellement forcés d'assister aux travaux préparatoires à la suite de pressions permanentes des gouvernements provinciaux ou même de réunions d'accusations organisées publiquement par des groupes de « catholiques-patriotes ».

36 personnes prirent part au Congrès de Pékin : 4 évêques, l'excommunié Li Wei-Kuang, 20 autres ecclésiastiques et 11 laïcs, parmi lesquels une femme.

En date du 25 juillet, fut lancée une proclamation « aux chers et vénérés supérieurs ecclésiastiques et aux chers catholiques », dans laquelle on annonçait la résolution de fonder l'Association patriotique et la formation d'un Office d'organisation provisoire.

Durant près d'un an, avec les méthodes dont nous ne pouvons avoir qu'une faible idée, on travailla dans les associations locales pour assurer au futur Congrès la participation de personnages — ecclésiastiques et laïcs — qui seraient suffisamment représentatifs.

Enfin, la « Conférence nationale des délégués catholiques de Chine » fut convoquée à Pékin, en juin-juillet 1957 (4), et l' « Association patriotique » fut fondée.

VATICAN POLITIQUE ET VATICAN RELIGIEUX

Ici, il est indispensable d'examiner certains textes. On verra que l'Association fut constituée sur des bases politiques, en dehors de l'Eglise comme telle. Mais dans son acte de naissance lui-même, elle « condamnait » le « Vatican politique », acceptant par contre un « Vatican religieux ».

La résolution approuvée le 2 août 1957 débute par une affirmation de patriotisme et par la nette condamnation des « éléments de droite réactionnaires » qu'on supposait, en Chine, hostiles au régime « populaire ». Suivait une violente attaque contre le « Vatican » : « ... Les faits prouvent que le Vatican est traditionnellement anticommuniste, antipopulaire, antisocialiste. Il se met au service de la politique d'agression de l'impérialisme américain et du colonialisme... », etc. Le discours continuait assez longuement sur le même ton ; mais le point qui nous intéresse le plus est le suivant : « ... A condition de ne pas violer les intérêts de la patrie, son indépendance, son honneur, il faut maintenir des relations purement religieuses avec le Saint-Siège et se soumettre au Pape en matière de doctrine à croire et de règles ecclésiastiques à pratiquer. Mais on doit rompre radicalement les relations économiques et politiques avec le Saint-Siège et s'opposer aux complots dans lesquels le Vatican se sert de la religion pour s'immiscer dans la politique intérieure de notre pays, pour violer sa neutralité, pour détruire notre légitime mouvement anti-impérialiste et patriotique... »

Au Congrès, des voix dissidentes se firent entendre, dont nous nous occupâmes alors. Comment pouvait-on distinguer le Pape politique du Pape religieux, repousser le premier et accepter le second ? L'un des rapporteurs de la Conférence, Mgr Wang Wen-Cheng, le fit remarquer, ainsi que le révélèrent ensuite les journaux communistes, en l'accusant de mentalité « réactionnaire et antipopulaire ». Quand on attaque le Saint-Siège, dit-il, on « déchausse les racines vitales de l'Eglise ; les peines ecclésiastiques qu'entraîne cet acte coupable sont effectives ; il faut donc les accepter, s'y soumettre et obéir sans conditions ».

Un autre évêque, Mgr Chao Chensheng, observa que pour constituer l'Association patriotique il fallait y être autorisé par le Vatican et il repoussa les violentes attaques contre le Saint-Siège. Lui aussi fut dénoncé comme ennemi du peuple et de l'Etat et désigné à la vengeance publique de la presse communiste.

La vérité est que la distinction fictive entre aspects religieux et aspects politiques dans l'obéissance au Saint-Siège visait à préparer les phases qui allaient suivre ; le texte de la motion finale est explicite ; il comporte l'obligation d'examiner tous les actes du Saint-Siège à la lumière des intérêts du communisme ; ceux qui ne plaisent pas au

---

(2) Cf. *D. C.*, n° 1102 du 26. 8. 1951, col. 1043, et n° 1129-1130 des 7. 21 septembre 1952, col. 1177.

(3) *D. C.*, n° 1190 du 9. 1. 1955, col. 5.

(4) Au sujet de ce Congrès, cf. *D. C.*, n° 1262 du 13. 10 1957, col. 1325-1330.

communisme — même s'ils sont purement « religieux » — deviennent politiques.

D'ailleurs, l' « Association patriotique » n'attendit pas, pour agir, de nouveaux actes du Saint-Siège. Déjà en octobre 1957, s'ouvrait à Chengtu un Congrès de catholiques patriotes du Szechwan, qui dura jusqu'au 15 décembre. De nombreux Congrès étaient, en effet, organisés un peu partout en Chine, en vue de faire approuver par les associations locales, autant que possible à l'unanimité, les résolutions prises durant l'été à Pékin. Au Congrès de Chengtu, les résolutions générales furent insérées parmi d'autres affirmations de nature ouvertement schismatique. Il fallait non seulement « rompre les relations politiques et économiques avec le Vatican », mais encore, point 3, « marcher résolument vers une Eglise indépendante, libre, autonome qui élise elle-même ses propres évêques », en outre, point 4, « on devait soutenir les diocèses encore privés d'évêques, afin qu'ils élisent eux-mêmes leurs pasteurs ».

La société des « catholiques patriotes » aurait dû, en vertu des statuts qu'elle s'était donnés, se distinguer nettement de l'Eglise ; à présent, elle jetait le masque et se révélait un moyen de corruption disciplinaire et doctrinale pour contraindre les catholiques au schisme, ce qui est le but manifeste du gouvernement et du parti communiste depuis qu'ils ont imaginé le « mouvement des trois autonomies ».

OU LE SCHISME OU LES CATACOMBES

Comme on sait, l' « Association patriotique » a été expressément condamnée par le Saint-Siège dans son encyclique *Ad Apostolorum Principis* du 29 juin 1958 (5). A cette époque, plusieurs évêques avaient été élus arbitrairement et consacrés d'une manière sacrilège. L'un des intrus, le prêtre Li Hsin-Ting, le jour même où lui fut conférée abusivement la consécration d' « évêque de Chengtu » (16 juillet 1958), exprimait l'idée étrange que si « les catholiques » ne s'en tenaient pas au droit canonique c'était la faute du Saint-Siège. « Supposons que, nous conformant au droit canonique, nous demandions au Pape de Rome d'approuver l'élection, il est absolument sûr qu'il refuserait... Aussi, ne devons-nous nous faire aucune illusion sur le Vatican et devons-nous briser tous les liens du droit canonique. » Des affirmations analogues ont été émises par d'autres ecclésiastiques pris désormais dans l'engrenage. En juin 1958, le journal *Kueyang Kueïkou Jih Pao* faisait savoir que les « patriotes » de la cité étaient d'accord pour reconnaître que l'Eglise catholique en Chine « doit jouir des pleins droits d'autogouvernement, avoir le droit d'élire et de consacrer ses évêques » et qu'elle « doit rompre toute relations avec le Vatican ». En face de ces attitudes — et pas avant — Pie XII, par l'encyclique *Ad Apostolorum Principis* condamna, comme on l'a dit, l' « Association patriotique ». Mais même cela fut considéré comme un acte politique.

Abandonnant désormais toute retenue, les patriotes soi-disant catholiques font de plus en plus pression pour que les fidèles signent une déclaration contre le Pape : « Ne pas signer signifie s'exposer au danger de disparaître », dit un réfugié de Changhaï. Il en est de même à Canton.

A Tientsin, dans un cours d' « endoctrinement » pour des prêtres, le premier point était : « Se séparer du Pape » ; ceux qui s'y étaient opposés ouvertement ont été condamnés au travail forcé « rééducatif ».

Les paroles douloureuses que le Pape a adressées, le jour de Pentecôte, aux fidèles réunis pour les vêpres dans la basilique Vaticane et, en leur personne, à ceux du monde entier, sont inspirées par cette dramatique réalité. Tout est mis en œuvre pour amputer du tronc séculaire de l'Eglise un rameau vivant.

« Il n'existe plus, comme dans les années passées — a rapporté une personne revenant de Changhaï — de distinction entre « Vatican politique » et « Vatican religieux ». On demande simplement de se détacher de Rome et d'accuser le Pape et le Saint-Siège. Dorénavant il n'y a plus d'échappatoire : ou le schisme ou les catacombes. »

« Ne vous préoccupez pas pour nos corps, mais priez pour nos âmes ; nous sommes sur la rive d'un fleuve de Babylone », est-il écrit dans une lettre qui est parvenue, on ne sait comment, à passer à travers les fines mailles de la censure et de l'oppression. « Nous sommes prêts à souffrir pour la grande famille de l'Eglise. Faites savoir au Pape que nous l'aimons et que nous lui sommes toujours proches par la pensée... »

Ce témoignage, s'il montre à quelle extrémité est réduite la condition des catholiques de la Chine, est aussi un éloquent serment de l'indéfectible attachement au Pape, qui persiste toujours dans le secret des consciences.

Le message du Saint-Père au pèlerinage militaire international de Lourdes

Les 6 et 7 juin, trente mille soldats, dont trois mille étrangers, se sont réunis à Lourdes pour un fervent et émouvant pèlerinage présidé par LL. EEm. les cardinaux Feltin et Wendel. Voici le message envoyé par S. S. Jean XXIII, qui a été lu au cours de la messe solennelle du dimanche 7, par S. Em. le cardinal Feltin, vicaire aux armées françaises (1) *:*

Nous sommes présent par la pensée et par le cœur au milieu de vous, chers fils du pèlerinage militaire international de Lourdes. Et, tandis que vous êtes assemblés en grand nombre auprès de la Grotte de Massabielle, où si souvent Nous sommes venu Nous-même Nous recueillir, Nous prions la Vierge Immaculée de jeter sur vous tous un regard maternel et de vous obtenir en abondance les grâces divines que vous espérez de sa puissante intercession.

C'est à l'apôtre saint Pierre, dont Nous sommes l'humble successeur, que Nous empruntons le mot d'ordre qu'il Nous plaît de vous adresser avec une paternelle affection. Vous le trouverez dans l'épître de ce dimanche. Considérant le combat qu'il faut mener, en soi et autour de soi, contre le péché

---

(5) *D. C.*, n° 1287 du 28 septembre 1958, col. 1219.

(1) *La Croix*, 9 juin 1959.

ous toutes ses formes et contre le prince des énèbres, l'apôtre caractérise en ces termes 'attitude des chrétiens : « *Resistite fortes in ide !* » (*I Petr.*, v, 9.) Etre forts et fermes lans votre foi, voilà le souhait que Nous ormons pour vous, chers fils !

En ce grand sanctuaire marial, où la Providence a permis que la foi des croyants trouvât l'exceptionnels réconforts, renouvelez donc os convictions personnelles, éclairez vos sprits à la lumière de la vérité divine enseignée par l'Eglise. Que la foi sereine et ferme les milliers de jeunes hommes, que rassemble votre pèlerinage, soit un exemple pour tant le catholiques trop souvent vaincus par le espect humain ; qu'elle soit, pour tous vos camarades des armées, un témoignage collectif et un appel.

Cette foi n'est-elle pas, au surplus, le lien e plus sacré entre vous tous, fils de patries lifférentes, dont certaines parfois s'affrontèrent au cours de l'histoire ?

Dans un monde divisé, elle est en même emps le sceau et le gage de votre unité religieuse de pensée et d'action au sein de 'Eglise, notre Mère. Prenez-en vivement conscience en chantant d'une seule voix le *Credo*, comme on sait si magnifiquement le faire à Lourdes ! Et soyez heureux de proclamer ainsi votre fraternité chrétienne, plus essentielle et plus profonde encore que cette traditionnelle fraternité d'armes, si noble déjà, qui vous lie dans la tâche quotidienne.

Que votre foi enfin, ferme et forte dans son affirmation, soit rayonnante de charité et féconde en œuvres. Où que vous soyez, quoi que vous fassiez, chers fils, demeurez en tout et partout des hommes de foi, dont la conduite morale soit courageusement conforme aux exigences de la doctrine que vous professez.

Pour soutenir ce dur combat de la vie, implorez, dans votre commune prière au sanctuaire de Lourdes, les grâces de fidélité à Dieu, dont l'humble voyante de Massabielle a donné un si grand exemple dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée.

En gage de ces faveurs divines, Nous vous accordons de grand cœur à tous, chefs et soldats, à vos chères familles, ainsi qu'aux hautes personnalités religieuses qui président le pèlerinage, Notre très paternelle Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 7 juin 1959.

JOANNES P. P. XXIII.

Une audience mémorable au Vatican

S. S. Jean XXIII reçoit le roi Paul et la reine Frédérique de Grèce

Le 22 mai dernier, S. S. Jean XXIII a reçu en audience solennelle leurs Majestés le roi Paul et la reine Frédérique de Grèce, et leur a adressé la parole en ces termes (1) :

Tandis que Nous accueillons Vos Majestés au Vatican, où Nous leur souhaitons de tout cœur la bienvenue, les souvenirs qu'évoque pour Nous le nom de leur glorieuse patrie se présentent en foule à Notre esprit.

Nous revivons d'abord par la pensée les années de Notre formation classique, pour laquelle Nous sommes si grandement redevable aux incomparables chefs-d'œuvre dont la Grèce antique a enrichi le patrimoine culturel de l'humanité.

Platon et Aristote — immortalisés ici-même par le pinceau de Raphaël en une fresque célèbre, — Eschyle, Sophocle et Euripide, Xénophon et Démosthène... ont nourri et enchanté Notre jeunesse. Certaines de leurs œuvres ne Nous ont plus quitté depuis lors et occupent encore aujourd'hui une place d'honneur dans Notre bibliothèque.

Mais comment surtout pourrions-Nous oublier que plusieurs des Pontifes romains des premiers siècles, Nos prédécesseurs sur le siège de Pierre, eurent la Grèce pour patrie : des martyrs, comme Evariste, Télesphore, Hygin, Anthère, Sixte II... ; des confesseurs, comme Eusèbe, Zozime, Théodore, Zacharie et les deux Jean — sixième et septième du nom — qu'il Nous est agréable de compter dans la série de ceux dont Nous avons voulu perpétuer plus particulièrement le souvenir.

---

(1) Nous reproduisons le texte français publié par l'*Osservatore Romano* du 23 mai 1959.

Dans la Croix *du 3 juin, J. Joannidis, correspondant de ce journal à Athènes, écrit à propos de cette visite :*

La visite des souverains hellènes au Vatican, le vendredi 22 mai, a laissé entrevoir et espérer l'établissement de relations entre le Saint-Siège et le gouvernement d'Athènes. Les journaux du pays ont presque tous fait entendre que la création de relations diplomatiques devait être considérée comme certaine. Quant à M. Averoff, ministre des Affaires étrangères, il se contenta de déclarer qu'à la suite de la visite royale la glace était rompue entre la Grèce et le Saint-Siège, mais que nous n'en étions pas encore à l'échange de représentants diplomatiques.

On sait que le gouvernement d'Athènes est depuis longtemps désireux d'établir ces relations, mais on n'ignore pas, non plus, que sa position vis-à-vis de l'attitude négative de l'Eglise orthodoxe, qui est la religion d'Etat, est passablement délicate. Or, l'Eglise de Grèce s'est toujours opposée et continue de s'opposer, en ce jour, à des relations du gouvernement du pays avec le Saint-Siège...

L'Eglise orthodoxe exclut, encore aujourd'hui, non seulement les relations diplomatiques, mais même la présence en Grèce d'un délégué ou d'un légat quelconque du Saint-Siège, et elle espère que le gouvernement ne voudra pas résoudre une question qui relève de la seule compétence de l'Eglise. Ainsi, notons-nous, grâce à cette opposition de l'Eglise orthodoxe, la Grèce est le seul pays, après la Russie, qui interdit sur son territoire, la présence d'un simple délégué apostolique...

Depuis la guerre, la première tentative de relations avec le Vatican date de 1948. L'Eglise orthodoxe s'y opposa alors avec vigueur. Quand, en 1954, le général Papagos eut l'idée de rendre visite à Pie XII, espérant quelque appui de sa part, dans la question de Chypre, le métropolite d'Athènes, Mgr Spyridon, adressa au général une lettre personnelle où, en termes sévères, il lui défendait l'emploi, devant le Souverain Pontife, de toute parole et de toute expression dépassant le cadre de la politesse strictement protocolaire...

C'est en grec — Nous ne pouvons davantage le passer sous silence — qu'ont écrit saint Paul et trois des quatre évangélistes ; en grec qu'ont parlé et écrit à leur tour les génies de l'âge patristique dont Nos années d'étude et d'enseignement Nous ont rendu le contact si familier : un saint Grégoire de Nazianze, un saint Basile, un saint Jean Chrysostome..., ces géants sur lesquels s'est construit l'édifice postérieur de la théologie, en Orient comme en Occident.

Nous ne saurions dire la joie que Nous éprouvâmes en abordant, plein de ces souvenirs classiques et chrétiens, aux rivages de votre chère patrie ; en contemplant de Nos yeux l'Acropole, le Parthénon, le théâtre d'Epidaure, tant d'autres vénérables vestiges de l'antiquité ; en suivant les traces du grand saint Paul à Philippes, à Salonique, à Corinthe, dans l'île de Crète...

Lors de Nos derniers séjours pourtant, un voile de tristesse enveloppait à Nos yeux ces glorieux et consolants souvenirs du passé : le fléau de la guerre avait enserré votre malheureuse patrie dans son étau infernal. Du moins fut-ce pour Nous une intime consolation de pouvoir être, pour bien des victimes, le canal de l'inépuisable charité de Notre Prédécesseur le Pape Pie XII, dont le grand cœur était si largement ouvert à toutes les infortunes.

Nous pûmes apprécier, en ces douloureuses circonstances, toute la force de caractère de votre peuple, son énergie, son endurance, son esprit religieux. Nous voudrions mentionner aussi sa courtoisie : car bien des fois, dans les notes personnelles que Nous avons conservées sur Nos séjours en Grèce, il est question de l'accueil plein de déférence et de cordialité qui Nous était partout réservé.

Qu'il Nous soit permis en terminant d'assurer Vos Majestés que les liens que Nous avons noués alors avec leur noble patrie ne se sont pas relâchés, et que le peuple hellénique a toute Notre estime et Notre sympathie. Nous sommes heureux de vous le témoigner de vive voix, heureux aussi de donner à Vos Majestés, au moment où la Providence Nous accorde de leur souhaiter pour la première fois la bienvenue dans Notre maison, l'assurance qu'elles trouveront toujours dans les catholiques de Grèce des sujets profondément loyaux et dévoués (2).

(2) Ce dernier alinéa, le Pape l'a repris en grec, et l'*Osservatore Romano*, en notant cette particularité, reproduit ce texte grec à la suite du discours qu'on vient de lire.

Paroles du Saint-Père

Saint Jean Bosco, apôtre de la jeunesse

Le 11 mai, les restes de saint Pie X, revenant de Venise où ils avaient été exposés à la vénération des fidèles pendant un mois (1), *et ceux de saint Jean Bosco, qui avaient été transportés à Rome pour la consécration de l'église qui lui est dédiée, ont processionnellement traversé Rome de la gare Termini à la basilique vaticane. Voici un extrait de l'allocution prononcée par S. S. Jean XXIII à cette occasion* (2) :

(...) A notre hommage à saint Pie X — Nous l'avons déjà dit — s'ajoute un égal tribut d'affection de vénération et de louange, dans une admirable unité des cœurs, à saint Jean Bosco.

Une heureuse coïncidence, pleine de sens, a préparé son retour dans la ville, à cent ans de distance de sa première arrivée ! L'humble prêtre de quartiers populaires de Turin n'était pas un inconnu, lors de sa première visite à Rome.

Pour le peuple, Don Bosco fut toujours le prêtre des jeunes garçons, des jeunes gens, autant dire le prêtre tout entier voué à leur instruction religieuse, à leur éducation morale, à leur formation aux vertus civiques et au travail. Il voyait là, avec une sage clairvoyance, la prospérité future de l'Eglise et de la société et il s'appliqua à cette œuvre avec une douceur conquérante et une conscience rigoureuse.

Mais pour qui comprenait à fond les choses, Don Bosco apparut tout de suite, en même temps que le prêtre de la jeunesse, le prêtre du Pape, le prêtre romain, au point de faire dire dans sa ville avec une pointe de jalousie : « Rome t'admire, Turin t'aime. » Après tant d'années sa radieuse figure et le rayonnement de son œuvre font dire avec juste raison en corrigeant en quelque sorte la phrase en question : « Tout le monde t'admire, tout le monde t'aime. »

Don Bosco est toujours vivant grâce au charme qu'il exerce sur les âmes des jeunes. Il eut en effet le rare don d'accueillir et de comprendre les aspirations de la jeunesse. Il n'est pas vrai que celle-ci veuille toujours en face des lumières de la doctrine et des directives disciplinaires opposer ses idées hardies. Au contraire, elle veut être comprise avec une bienveillante intelligence, guidée par un bras vigoureux et conseillée loyalement ; elle veut trouver des cœurs qui l'aiment et l'encouragent, en l'aidant doucement et fermement dans la recherche de ce qui est vraiment important dans la vie, dans la vie présente et sur le chemin de la vie future.

C'est ce qui nous est apparu, à notre grande satisfaction, dans la journée radieuse du dimanche 3 mai, où, parmi cent mille personnes et plus qui nous entouraient au quartier Tuscolano, il y avait en majorité des jeunes qui, enthousiasmés, acclamaient le Pape, et dans le Pape la perpétuelle jeunesse de l'Eglise.

En évoquant cette magnifique réalité, nous répétons aux jeunes les paroles de Pie IX qui fut le Pontife des temps de Don Bosco : « Nous sommes avec vous. » La papauté, par laquelle le Christ gouverne les âmes, a son fondement non dans les dimensions territoriales d'un Etat, mais

(1) Cf. *D. C.*, n° 1304 du 24 mai 1959, col. 641.
(2) Traduction de J. Thomas-d'Hoste d'après le texte italien publié par l'*Osservatore Romano* du 13 mai 1959.

dans l'activité missionnaire apostolique, charitable, dans les formes de vie suivant lesquelles sont façonnées pour demain les âmes des jeunes.

En cette soirée d'émotion et d'amour, un hymne de gratitude s'élève vers Don Bosco, apôtre de la jeunesse, et, à travers lui, vers tous les fondateurs et directeurs d'institutions anciennes et modernes, qui dépensent à Rome et dans le monde leurs énergies pour l'éducation des générations nouvelles, avec la certitude d'une aube toujours plus prometteuse de vie, d'activité et de perfection chrétienne (...).

Au IVe Congrès du Centre sportif italien (26 avril 1959) (1)

(...) Le thème du Congrès du « Centre sportif italien », préparé par trois années d'activité féconde et par de nombreux Congrès provinciaux, Nous a indiqué clairement le programme proposé à votre bonne volonté : « Sport sain pour une jeunesse meilleure ».

La grande valeur du sport, c'est son efficacité particulière pour le perfectionnement intérieur, réalisé par la discipline extérieure, à laquelle vous éduquez votre corps avec constance et sérieux.

Cette valeur spirituelle de la vie sportive, il Nous plaît de la signaler dans la rencontre de ce jour, la première que Nous ayons avec vous, depuis Notre élévation au Souverain pontificat.

Nous sommes convaincu que vous n'oublierez jamais, chers fils, que les efforts accomplis par vous ne sont pas une fin en eux-mêmes, car le corps, que vous servez, dans l'agilité et l'harmonie duquel se reflète un rayon de la beauté et de la toute-puissance du Créateur, n'est qu'un instrument que vous devez rendre docile et ouvert à la forte influence de l'âme.

Vos exercices, vos compétitions, qui sont comme une sereine parenthèse dans la monotonie de l'étude et du travail quotidien, doivent favoriser en vous la partie spirituelle et immortelle. Si elle avait sur elle une influence nuisible, si votre vie sportive constituait, non pas une sauvegarde, mais un obstacle pour l'accomplissement des pratiques religieuses, alors vous vous trouveriez en dehors de la route, tels des coureurs qui, faute d'avoir bien calculé leur effort, n'arrivent pas « les premiers au but ».

Le sport a encore dans votre vie une valeur primordiale, pour l'exercice des vertus.

Vous vous entraînez continuellement, afin que vos muscles ne perdent pas leur élasticité et leur fraîcheur, et que leur rendement ne diminue pas. Bien que visant principalement à vous qualifier dans le domaine physique et technique, cette préparation continuelle n'en doit pas moins avoir des réflexes féconds et durables sur l'âme, laquelle se voit ainsi enrichie de précieuses habitudes.

Même dans le sport, en effet, les véritables et fortes vertus chrétiennes peuvent trouver leur développement ; la grâce de Dieu les rend ensuite stables et fructueuses : l'esprit de discipline apprend à pratiquer l'obéissance, l'humilité, le renoncement ; les rapports entre équipes dans les compétitions enseignent la charité, l'amour fraternel, le respect réciproqce, la générosité, parfois aussi le pardon, tandis que les lois bien établies du rendement physique exigent la chasteté la modestie, la tempérance, la prudence.

Oh ! quel bonheur pour vous de pouvoir pratiquer, avec un juvénile enthousiasme ces antiques vertus, sans lesquelles on pourrait, certes, rencontrer un valeureux athlète, mais pas un véritable athlète chrétien.

La valeur spirituelle du sport découle encore de ce sentiment de provisoire qui, dans la recherche de performances toujours meilleures, caractérise toute compétition.

A chaque saison sportive, comme disent vos journalistes spécialisés, « tombent » toujours de nouveaux records, conquis par la ténacité et le courage des champions. Ainsi, jamais satisfaits des résultats obtenus, vous êtes dans une position comportant une très grande valeur pédagogique et spirituelle.

Ces tentatives de performances dans le monde physique vous enseignent que dans le monde spirituel aussi, et tout spécialement dans ce monde-là, il ne faut jamais se contenter du niveau atteint, mais, avec l'aide de Dieu et avec la bonne volonté, chercher à atteindre toujours de nouveaux buts, viser à un continuel perfectionnement qui va jusqu'à réaliser « l'homme parfait, à la mesure de la stature parfaite du Christ ». (*Eph.*, IV, 13.) (...)

Vous avez devant vous un but élevé et stimulant : la préparation aux Olympiades de Rome, en 1960. Ce sera un événement important ; et Nous espérons bien, si le Seigneur le veut, recevoir à cette occasion les athlètes qui participeront aux compétitions. (...)

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* des 27-28 avril 1959.

Le Saint-Père nomme une Commission pour la préparation du futur Concile

L'Osservatore Romano *du* 17 *mai* 1959 *a publié l'information suivante :*

Sa Sainteté a daigné nommer une Commission préparatoire au futur Concile œcuménique.

Cette Commission est composée comme suit :

Président : S. Em. Rme M. le cardinal Domenico Tardini, préfet de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Membres :

— S. Exc. Mgr Giuseppe Ferretto, archevêque titulaire de Sardica, assesseur de la Sacrée Congrégation consistoriale ;

— S. Exc. Mgr Pietro Sigismondi, archevêque titulaire de Neapolis de Pisidie, secrétaire de la Sacrée Congrégation *de Propaganda Fide ;*

— S. Exc. Mgr Antonio Samoré, archevêque titulaire de Tirnovo, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires ;

— Le T. R. P. Acacio Coussa, des Basiliens d'Alep, assesseur de la Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale ;

— S. Exc. Rme Mgr Cesare Zerba, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la discipline des sacrements ;

— S. Exc. Mgr Pietro Piallazzini, secrétaire de la Sacrée Congrégation du Concile ;

— T. R. P. Arcadio Larraona, des Clarétins, secrétaire de la Sacrée Congrégation des religieux ;

— S. Exc. Mgr Dino Staffa, secrétaire de la Sacrée Congrégation des séminaires et des Universités ;

— S. Exc. Mgr Enrico Dante, pro-secrétaire de la Sacrée Congrégation des rites ;

— T. R. P. Paolo Philippe, des Frères Prêcheurs, commissaire de la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office.

Secrétaire : Mgr Periclès Felici, prélat auditeur du tribunal de la Sacrée Rote romaine.

Ladite Commission a pour tâche :

— De prendre les contacts opportuns avec l'épiscopat catholique des différentes nations, pour en recevoir les conseils et les suggestions ;

— de recueillir les propositions formulées par les Sacrés Dicastères de la Curie romaine ;

— de tracer les lignes générales des sujets à traiter au Concile, après avoir entendu l'avis des Facultés théologiques et canoniques des Universités catholiques ;

— de suggérer la composition des différents organes (Commissions, Secrétariats, etc.), qui devront ensuite s'occuper de la préparation prochaine des travaux que le Concile sera appelé à effectuer.

Le sens du Concile œcuménique

Au cours des conférences organisées par le mouvement Pro sanctitate, *dans la grande salle de l'Institut* Maria-Assunta, *à Rome, le R. P. Spiazzi, O. P., régent de l'Institut pontifical pastoral de l'Athénée du Latran, a fait un exposé sur le futur Concile œcuménique, que* l'Osservatore Romano (21 *mai* 1959) *présente ainsi* (1) :

Un Concile œcuménique est une grande assemblée de l'Eglise enseignante, réunie ou suffisamment représentée dans sa totalité ; c'est pourquoi il est « œcuménique », c'est-à-dire qu'il représente toute l'*oikouménê* de la catholicité et pas seulement la catholicité « provinciale » ou « régionale ».

Toute l'Eglise est présente au Concile œcuménique

Naturellement, ce n'est pas un Parlement, au sens moderne du mot, car il ne réunit pas des représentants du peuple, élus par le peuple, pour exprimer les opinions et la volonté du peuple lui-même. Les membres de l'Eglise enseignante, comme prêtres, sont bien des représentants du peuple auprès de Dieu dans la prière et dans l'offrande du sacrifice, mais ils le sont par vocation et investiture divines, non par élection ou désignation populaire ; ils sont donc avant tout et surtout des représentants et vicaires de Dieu auprès du peuple, en tant que successeurs des apôtres, dans le magistère, dans le gouvernement dans l'œuvre de sanctification des âmes.

Cela ne veut pas dire que l'Eglise *tout entière*, même la partie qu'on a coutume d'appeler Eglise enseignée, ne soit pas présente au Concile œcuménique. Elle y est présente surtout par la prière, l'adhésion cordiale et surnaturelle de l'âme, la sympathie avivée par le *Sensus Ecclesiae*, qui est une intime communion d'idées, provoquée et produite par l'Esprit, lequel gouverne l'Eglise enseignante, en même temps qu'il parle et agit dans le cœur des fidèles, en les portant à adhérer merveilleusement à la vérité enseignée par les pasteurs.

L'Eglise y est présente aussi en la personne des théologiens ou d'autres spécialistes — sans exclure en soi les laïcs — qui, sans constituer le corps enseignant et délibérant, apportent cependant la contribution de leurs vœux, de leurs conseils, lesquels peuvent, dans le domaine consultatif et scientifique, avoir une grande importance, et, sous l'aspect de la procédure et de la causalité humaine dans les travaux du Concile, être déterminants. Elle y est présente, enfin, en la personne même des Pères du Concile, qui ne sont pas des rois tombés du ciel, mais sont choisis parmi les autres fidèles, font partie de leur peuple et de leur temps, et restent en contact continuel avec les autres membres de l'Eglise, dont ils connaissent, ressentent, interprètent les désirs, les tendances et les espérances, qu'ils confrontent cependant avec les certitudes du dépôt sacré de la foi et de la morale, laissé à l'Eglise par son divin Fondateur.

Mais dans le Concile œcuménique, l'élément d'autorité est celui-là même qui, par institution divine, exerce son action dans l'Eglise ; c'est-à-dire le corps épiscopal, qui a pour chef l'évêque de Rome, Souverain Pontife et pasteur universel. Les fonctions et les pouvoirs qu'exerce normalement le corps épiscopal au sein de l'Eglise, revêtent dans le Concile œcuménique un caractère spécial, on pourrait même dire qu'ils y prennent plus de relief. Les membres du corps épiscopal, épars sur toute la terre, se réunissent en Concile, discutent, jugent, décident, enseignent ensemble, en accord avec l'évêque de Rome, chef de tous les évêques et de l'Eglise universelle. Leur voix collégiale, leur magistère collectif expriment totalement l'autorité de l'Eglise, d'une façon qui n'a pas son égale, même si, sous l'aspect de l'autorité dogmatique et disciplinaire, elle n'ajoute rien — sinon, précisément, cette grandiose et importante manifestation d'unité et d'universalité — aux décisions du chef du corps épiscopal, le Pape. Celui-ci, toutefois, fait participer à son autorité tous les membres du corps, avec eux il enseigne et légifère, avec eux il constitue ce corps unique dont il est le chef, comme Pierre l'était du collège apostolique.

Les raisons d'être du Concile

Une assemblée si autorisée et si expressive de l'Eglise enseignante ne saurait donc être réunie sans signifier quelque chose de grand, d'extraordinaire dans l'histoire.

En d'autres temps, il a pu être question de la définition de certains dogmes fondamentaux pour le christianisme, comme aussi de certaines règles de discipline ecclésiastique ou d'une réforme générale. Aujourd'hui, on peut dire que ce ne sont pas des points particuliers de doctrine ou de morale qui sont en jeu, mais qu'il s'agit plutôt de

---

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 21 mai 1959. Les sous-titres sont de notre rédaction.

l'ensemble de la mentalité et de la vie contemporaines, qui doit être confronté avec les éternels principes de la révélation et de la doctrine chrétienne, et, partant, jugé, dénoncé, corrigé. C'est toute l'action de l'Eglise dans le monde contemporain qui va être mise au point et, là où il y a nécessité, intensifiée, dirigée, éclairée ; c'est le grand problème de l'unité des chrétiens dans l'Eglise une, qui va être abordé et, autant que possible, résolu.

A mon humble avis, le nouveau Concile œcuménique trouve sa justification et manifeste son importance pour différentes raisons, qu'on pourrait, me semble-t-il, énumérer comme suit :

a) *Une raison théologique,* car tout le travail accompli après le Concile du Vatican — et même après le Concile de Trente — dans le domaine de la pensée chrétienne, serait résumé et exprimé dans ses éléments essentiels, en particulier en ce qui regarde la réalité intégrale de l'Eglise comme corps mystique du Christ, visiblement et socialement organisé, ainsi que sa position en face de la dégradation des systèmes modernes, particulièrement du matérialisme, du laïcisme et de l'historicisme, dont il faut cependant recueillir les parcelles de vérité qu'ils renferment et les incorporer dans la synthèse chrétienne.

b) *Une raison pastorale.* Dans la nouvelle situation du monde, radicalement changée au cours des dernières décennies, des mises au point et des ajustements s'imposent dans tous les domaines. Ils s'imposent aussi là où l'Eglise doit exercer sa mission, sans toutefois enfreindre les règles fondamentales dictées par le Christ et par les apôtres, et où il peut donc être nécessaire, à la lumière de ces règles, d'effectuer une révision générale des initiatives, organisations, expériences, nées à l'époque de transformation et de crise que nous avons traversée. Ceci en faisant le discernement entre ce qui est valide, permanent et fécond et ce qui peut s'avérer inutile, superflu, dépassé, de manière que l'action pastorale soit concentrée sur les points et dirigée selon les orientations qui, à la lumière des enseignements évangéliques et apostoliques et en regard de l'expérience la plus probante, s'avèrent les plus aptes à garantir la fécondité surnaturelle du travail.

c) *Une raison œcuménique.* Après le processus de déchirement de l'unité de l'Eglise qui dure depuis un millier d'années, il faut, en effet, étudier les voies qui mènent au rétablissement de l'unité, suivant les modes et les formes qui se révèlent les plus efficaces, spécialement dans le temps présent ou dans le proche avenir, où les raisons politiques, nationalistes, raciales, psychologiques, qui souvent provoquèrent les divisions, ne cessent de perdre de leur force et de leur poids et laissent, pour la solution du problème, une place à la charité qui rend plus facile le travail commun pour arriver à l'unité dans la vérité.

d) *Une raison apostolique.* Dans le monde actuel il est nécessaire que vienne d'un Concile œcuménique un nouvel et très haut témoignage de vérité, de spiritualité, de moralité, capable de déterminer un nouveau courant dans la vie spirituelle et communautaire du monde chrétien.

Telles sont les raisons qui rendent actuel, me semble-t-il, le nouveau Concile œcuménique annoncé le 25 janvier par le Pape Jean XXIII. Mais pour qu'il soit vraiment efficace et fécond, il exige une préparation non seulement dans le domaine de l'étude et de l'organisation, mais encore et surtout dans celui de la prière.

Tous ceux qui aspirent au renouvellement et à l'amélioration du monde actuel, ne sauraient manquer de sentir le devoir et le besoin, en ces mois ou années de préparation, d'adresser leurs supplications au Seigneur, d'offrir leurs souffrances sur l'autel où chaque jour se renouvelle le sacrifice de l'Agneau qui délivre le monde du péché et redonne à tous ceux qui s'en approchent, la vérité, la pureté et la paix.

La prière pour l'unité chrétienne

On a surtout besoin de l'aide divine pour réaliser l'unité des chrétiens.

Dans un récent voyage en Palestine et au Moyen-Orient, j'ai eu l'impression que de nombreuses difficultés s'opposent à une réunion immédiate des frères séparés pour des quantités de raisons, peut-être pas tellement théologiques et dogmatiques que psychologiques, politiques et même pratiques. On note pourtant partout les signes d'attitudes qu'on n'aurait pu soupçonner, il y a peu de temps. En particulier, les populations sont en train de surmonter certains états d'âme. Je crois qu'il existe une aspiration générale vers le bien, vers le Christ, vers l'Eglise, donc vers l'unité, même si certains faits paraissaient le démentir. En tout cas, sans prétendre que le Concile résolve en peu de temps des questions si énormes et si anciennes, il pourra cependant marquer une nouvelle date dans l'histoire de l'Eglise, en donnant un nouveau ton aux relations avec les frères séparés, en réaffirmant l'unité de l'Eglise sur la base de la foi dans le Christ en même temps que de la charité qui doit unir tout le monde et rapprocher tous les cœurs, en favorisant peut-être certains contacts, aptes à nous faire mieux connaître réciproquement et à préparer ainsi l'unification. Mais, ici moins qu'ailleurs, on ne peut compter sur les seuls moyens humains ; il faut donc surtout prier pour que sonne l'heure de Dieu. Je dirai que la *grande* unité se prépare et même se fait par ces *petites* formes d'unité : dans les cœurs, avant tout, puis dans les rapports empreints de charité et de courtoisie, dans l'aide réciproque, dans la bonté.

RAIMONDO SPIAZZI.

A propos du mariage du prince Albert de Belgique

Note de « l'Osservatore Romano » (1)

Il a été communiqué à Bruxelles que, par suite d'un geste paternel de Sa Sainteté Jean XXIII, le mariage du prince Albert de Liège avec la princesse Paola Ruffo di Calabria ne sera pas célébré au Vatican.

Les faits sont connus : les fiancés avaient demandé au Souverain Pontife de bénir leur union et, guidé par son esprit pastoral, le Pape avait accédé à cette prière. La nouvelle de cet événement suscita, comme on le sait, des critiques et des objections violentes dans certains milieux, objections qui s'accordent cependant mal avec les normes du droit international privé et celles du droit civil en vigueur en Belgique.

En ce qui concerne l'aspect juridique international, il faut, en effet, rappeler que la Convention internationale de La Haye du 12 juin 1902, —

(1) Cette note a été publiée en première page sous le titre : « La valeur d'un geste » dans l'Osservatore Romano du 4 juin 1959. Elle ne portait pas de signature.

ratifiée par la Belgique avec la loi du 27 juin 1904 — déclare valides les mariages célébrés selon les lois des lieux où-ils sont conclus. Les mariages que les citoyens belges contractent à l'étranger, que ce soit entre eux ou avec une personne d'une autre nationalité, sont donc parfaitement valides en Belgique, à condition que soient observées, en ce qui concerne la forme, les lois de l'Etat où le mariage a été célébré.

Or, cette législation est exprimée par les articles 170 et 171 du Code civil belge qui disent : « Seront considérés comme valides, quant à la forme, les mariages entre citoyens belges, ceux entre étrangers et citoyens belges, comme ceux entre belges et étrangers, célébrés dans un Etat étranger dans les formes en usage dans cet Etat » (article 170).

L'autre article prescrit que : « Au retour du citoyen belge dans le territoire du royaume, l'acte célébré dans un Etat étranger, dans les formes en usage dans cet Etat, est transcrit à la requête de l'un des conjoints, si tous les deux sont citoyens belges, ou de celui qui a cette qualité, sur les registres de l'état civil du lieu de leur premier domicile en Belgique, ou du lieu où l'épouse fixe sa première résidence, si elle rentre dans le territoire du royaume. Mention de cette transcription est faite en marge des registres à la date de la célébration du mariage » (article 171).

D'autre part, dans l'Etat de la Cité du Vatican, la seule forme de mariage reconnue pour les catholiques est le mariage canonique. Il est nécessaire de rappeler à ce propos qu'aux termes des articles 1 et 3 de la loi sur les sources du droit de l'Etat de la Cité du Vatican du 7 juin 1929, le mariage y est réglé par le Code de droit canon et les constitutions apostoliques. Le curé qui a rédigé l'acte du mariage, a l'obligatinn d'en remettre une copie au gouverneur de l'Etat de la Cité du Vatican, afin que ce mariage soit inscrit sur les registres de l'état civil. Pour les mariages entre citoyens étrangers à la Cité du Vatican, le bureau d'état civil du Vatican se charge ensuite de la transmission de ces actes aux pays d'origine des époux, afin qu'ils soient transcrits.

Tout ceci démontre suffisamment combien les objections soulevées à l'égard du projet du prince Albert sont infondées.

Il en résulte que la proposition tendant à faire célébrer un mariage civil, en Belgique ou ailleurs, avant ou après la célébration solennelle du mariage en la basilique vaticane — de telles propositions ont été faites, en effet — est en contradiction avec les principes fondamentaux et élémentaires du droit ecclésiastique et civil en matière de mariage.

Maintenant, par un geste de délicatesse paternelle qui ne peut qu'être apprécié dans toute sa valeur, le Souverain Pontife a voulu éviter tout prétexte à des polémiques. Il a démontré une fois de plus les sentiments de sollicitude pastorale avec lesquels il exerce le très haut ministère que la Providence a confié à ses soins paternels.

Rencontre des cultures, rencontre des hommes

Allocution de S. Em. le cardinal Feltin, le dimanche de la paix

Voici le texte de l'allocution qui a été prononcée par S. Em. le cardinal Feltin, président international de Pax Christi, *au cours de la messe célébrée à Notre-Dame de Paris en la Journée de la paix, organisée par ce mouvement, le* 10 *mai dernier* (1) :

La conjonction, en ce dimanche 10 mai, de la fête nationale de Jeanne d'Arc et de la Journée de la paix organisée par le Mouvement international *Pax Christi* n'est pas contradictoire ni surprenante.

Sainte Jeanne d'Arc et la paix

Célèbre par ses victoires, sainte Jeanne d'Arc a été et s'est affirmée elle-même avant tout messagère de la paix. Les textes parlent : bien loin d'aimer la bataille, elle fait tout pour l'éviter : « Faites raison au roi du ciel, s'écrie-t-elle au roi d'Angleterre, la Pucelle est toute prête de faire paix si vous lui voulez faire raison. » Et lors de son procès, elle affirmera de nouveau son choix : « J'aimais quarante fois plus mon étendard que mon épée... Quand je chargeais l'ennemi, je portais moi-même mon étendard pour éviter de tuer personne. Jamais je n'ai tué un homme, je n'ai jamais versé le sang. » C'est seulement « après avoir demandé qu'on fît la paix et au cas où on ne voulait faire paix, que j'étais prête à combattre ».

Patronne de la France, Jeanne d'Arc est patronne de la paix. Son message d'amour et de noblesse a certes changé de contexte et d'objectif dans les années que nous traversons. Mais il demeure inchangé dans son essence, élargi seulement aux dimensions du monde où notre patrie a son rôle à jouer avec les autres nations de l'univers. Ne doutons pas que Jeanne d'Arc nous assiste de toute la puissance de son intercession bienheureuse, toujours prête à intercéder pour ce monde qu'elle a aimé, qu'elle a voulu sauver et que la flamme acceptée du bûcher de Rouen illumine encore de la splendeur et du pouvoir souverain de son martyre.

La construction de « l'homme total » par la totalité des hommes

Cette paix que veut, que protège sainte Jeanne d'Arc en quoi consiste-t-elle de nos jours ? A construire un monde total, avec tous ses composants. Pas d'illusions, nous savons, au-delà des vœux chimériques, que l'unité du genre humain dans l'amour ne se réalisera jamais totalement ici-bas. Mais nous devons nous en rapprocher en jetant toutes nos forces dans la balance de l'histoire. Pas de salut terrestre, pas de paix internationale si l'Occident commet deux fautes symétriquement irréparables : la présomption, le désespoir. Le monde ne se laissera plus — s'il l'a jamais accepté — sculpter, façonner, élever même par les vieilles nations occidentales. Mais pas davantage il ne peut se passer d'elles. La paix est un travail en commun, l'immense chantier de Babel rendu à l'espérance par la réconciliation possible dans le sang du Christ ressuscité. En lui, « il n'y a plus ni Grecs, ni

(1) Texte original. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Juifs, ni Barbares... » et en lui pourtant, en son Eglise qui est Jésus-Christ répandu et communiqué sur toute la surface de la terre et au cours des millénaires de notre devenir humain, il y a, il y aura toujours — et heureusement — des peuples, des races, des familles de peuples et de races, dans une diversité qui donne à l'Incarnation la plénitude de sa réalité singulière et de sa louange ininterrompue à la Trinité sainte.

Cette construction difficile, mais enthousiasmante, de « l'homme total » par la totalité des hommes confère à notre génération et à celle qui la suivra une responsabilité peut-être unique dans le déroulement des âges. Dix ans, vingt ans, trente ans peut-être, voilà l'instant fugitif qui nous est offert pour opérer une rencontre des cultures, des races, des civilisations sans lesquelles la rencontre des techniques mécaniques prendra le nom de guerre totale. Ces civilisations et les peuples où ces civilisations s'enracinent ne se rencontreront pas par des images, des livres ou cette présence acoustique et visuelle qu'apporte la radio-télévision : elles ne se rencontreront vraiment — c'est-à-dire pour s'aimer et pour entreprendre ensemble — que dans et à travers des hommes vivants. Rencontre des cultures, rencontre des hommes. Dans cet énoncé de la campagne d'année entreprise simultanément, de 1959 à 1960, par tous les pays adhérents au Mouvement *Pax Christi*, chaque chrétien, chaque homme de bonne volonté peut reconnaître l'une des tâches essentielles de l'heure. Travailler à cette rencontre des hommes de couleur, de race, d'état ou territoire différent, c'est travailler directement à la paix du monde. Voilà pourquoi ce dimanche de la paix se nomme cette année la Journée de l'accueil.

Sans accueil, pas de rencontre

Sans accueil en effet, pas de rencontre. On se fait souvent beaucoup d'illusions. On croit avoir rencontré des hommes et des peuples, parce qu'on se trouve géographiquement placé à côté d'eux dans le métro, dans la rue, à l'usine ou à la faculté. Le risque est grand de prendre cette cohabitation purement matérielle pour un contact et une expérience. Il faut regarder la situation en face. Les chiffres ici comme souvent, et à supposer même qu'ils ne soient pas rigoureusement exacts, peuvent provoquer des méditations et des résolutions. Quand on songe, par exemple, que le dernier recensement portait à un million six cent mille le nombre des étrangers résidant en France et à vingt-six mille celui des étudiants et intellectuels inscrits à nos universités ou écoles techniques en 1958, une question doit se poser le soir à l'examen de conscience : ces étrangers, que j'appelle des frères en raison de mon *Credo*, où sont-ils ? Est-ce que je les vois seulement ? Combien de fois leur ai-je parlé cette année, ce mois-ci ou même peut-être dans tout le cours de ma vie et, en ce cas, comment est née cette conversation ? De quoi avons-nous parlé ? Quelles suites, quelles conséquences pour mon travail, mon budget, mes temps libres, mes relations ont eues ces contacts éphémères ou ce voisinage routinier du logement ou du travail ?

L'Étudiant d'outre-mer devant un enseignement universitaire déspiritualisé...

La question vaut d'autant mieux la peine d'être posée qu'elle va se poser bientôt plus à nous. En effet, ce n'est plus pour longtemps que les grandes villes universitaires d'Europe ou d'Amérique sont le creuset où se forgent les cadres scientifiques, politiques, culturels, économiques et religieux des continents africain, asiatique, latino-américain. Dans deux ou trois décades, le nombre des universités extra-occidentales se sera tellement multiplié, que l'on verra s'accentuer inexorablement l'exode qui, déjà, commence vers les centres culturels des pays naguère colonisés ou sous-développés. En soi, cet essor n'aurait rien d'illégitime ni d'attristant, bien au contraire, s'il s'accomplissait dans un climat spirituel et humain conforme à la nature de l'homme et aux appels surnaturels de la rédemption. Malheureusement, les faits sont là déjà pour montrer que beaucoup de chrétiens perdent la foi dans ce climat de matérialisme technique et qu'un nombre considérable de non-chrétiens se trouvent écartés par là de la prédication de l'Evangile, pour tomber moralement sous la tutelle d'idéologies positivistes ou athées, en particulier d'origine marxiste.

Je sais bien qu'on peut répondre à cela par une constatation non moins affligeante : les universités d'Europe ou tout au moins de France, puisqu'il s'agit de notre pays, donnent-elles un enseignement et une éducation vraiment dignes de l'homme et respectueuses de ses relations avec Dieu. Il est malheureusement vrai que la proportion des étudiants catholiques étrangers ou d'outre-mer qui continuent à pratiquer et à vivre leur foi en Europe est une minorité. Il est non moins vrai que le nombre des conversions au catholicisme parmi ces mêmes intellectuels ou étudiants est extrêmement faible, et, ce qui est beaucoup plus grave encore, qu'ils retournent dans leur pays, après leurs années d'études, non seulement indifférents, mais souvent hostiles au christianisme.

... et une population déchristianisée

D'où cela vient-il ? Laissons leur large part aux propagandes méthodiques qui s'exercent dans ce sens dès leur arrivée à l'aérodrome ou à la gare. Mais cela ne nous excuse pas, car leur incroyance ou leur déchéance morale provient le plus souvent d'une immense déception. On leur avait toujours décrit, et ils s'étaient donc toujours représenté la France et l'Europe comme une nation ou un continent chrétien. En fait, ils trouvent des églises peu fréquentées par les éléments actifs et dirigeants du pays, des chrétiens enfoncés dans la recherche du confort et de l'argent, une nation divisée en classes sociales hermétiquement fermées. Un doute les saisit alors sur la valeur de

cette civilisation, dont on leur avait tant vanté la supériorité et l'universelle bienfaisance et, après le doute, le ressentiment ou du moins la conviction qu'il faut chercher désormais ailleurs le chemin d'un avenir international, plus juste, plus favorisé et plus fraternel.

Ce tableau peut vous sembler bien sombre, mes frères ; interrogez ceux qui connaissent la question : ils ne vous parleront pas autrement. Mais ce n'est pas pour vous décourager que j'évoque devant vous ce matin ces perspectives, c'est pour vous lancer un appel : en faisant de cette Journée de la paix une Journée d'accueil, *Pax Christi* voudrait faire choc. Il s'agit de mobiliser l'opinion publique, presque ignorante de ces faits, et donc indifférente à leur égard.

L'ACCUEIL DES GENS DE COULEUR DANS LES FAMILLES CHRÉTIENNES

Les familles chrétiennes constituent une réserve inépuisable de générosité, en elles-mêmes et par l'influence considérable qu'elles exercent, souvent même sans le savoir, sur leur entourage et sur la conduite générale du pays. Encore faut-il qu'elles prennent conscience de leur devoir à l'égard des travailleurs et des intellectuels étrangers spécialement africains, asiatiques, latino-américains. Qu'est-ce que l'Eglise leur demande aujourd'hui ? D'accueillir. Qu'est-ce que cela veut dire ? De recevoir une fois par an pour la nuit de Noël un isolé ? Oui, sans doute ; mais, vraiment, est-ce cela accueillir ? Accueillir, c'est ouvrir la porte de sa maison ou de son petit logement, si l'on est logé. Si on ne l'est pas, et le cas est, hélas ! trop fréquent, on peut quand même accueillir, mais alors d'une autre façon : en accompagnant amicalement dans ses loisirs celui qu'on ne peut recevoir chez soi, en lui rendant visite, en participant aux rencontres qui se révèlent encore possibles avec lui et ses frères de race ou de couleur.

Mais il ne faut pas croire que n'importe qui peut accueillir n'importe comment et n'importe quand, n'importe quel autre homme. Jamais il n'est facile de rencontrer vraiment un autre homme, même lorsqu'il est du même pays, du même métier ou du même sang que nous. Chaque être humain porte en lui son mystère. Il est une personne absolument unique, irréductiblement originale. Et cela n'a rien d'étonnant, car il est créé à l'image d'un Dieu personnel. A plus forte raison, est-il difficile d'obtenir une vraie rencontre entre des hommes, des femmes qui sont apparemment séparés : le genre de vie, l'histoire, l'aspect physique, la psychologie individuelle ou collective.

Quelques règles pourtant, si on les observe, facilitent grandement la rencontre. D'abord, ne jamais oublier que ces personnes qui entrent en relation sont des personnes vivantes et non des abstractions. On croit bien faire en considérant ce jeune Africain, cette jeune Asiatique, comme l'ambassadeur ou le porte-drapeau de son pays, voire même de l'Afrique ou de l'Asie. L'intention est bonne, mais celui qu'on entoure ainsi de telles marques d'honneur s'en trouve à la fois intimidé et blessé. Il n'oublie pas, certes, qu'à travers lui on juge sa race ou son peuple. Mais il se demande si ce n'est pas l'intérêt qui dicte cette attitude à son interlocuteur européen : désir inconscient de se concilier les bonnes grâces futures d'un continent qu'on redoute ou de conserver la collaboration d'anciens protégés qui risqueraient d'apporter à d'autres leur sympathie et leur aide. Mais le plus souvent ce jeune travailleur ou ce jeune étudiant n'y regarde pas de si près. Ce qu'il attend avant tout, c'est quelqu'un qui l'aime et qu'il puisse aimer. Perdu dans une foule étrangère, en proie au mal du pays, il cherche avant tout dans un regard le respect de ce qu'il est ; dans un sourire, la délicatesse d'une âme ; dans une poignée de main, le réconfort d'une amitié et d'un soutien pour le mauvais et pour le pire.

Il sera sensible à l'intérêt qui lui sera témoigné pour les paysages de son enfance, l'originalité des coutumes de son peuple et des produits de son sol. Mais jamais cette curiosité exotique ou même cette admiration pour sa culture originelle ne trouvera vraiment le chemin de son cœur. Méfiant à l'égard de ce qui ressemblerait de près ou de loin au paternalisme européen, il ne serait pas moins étonné et déçu de voir ses hôtes déprécier, par peur ou par démagogie, les valeurs d'un patrimoine qu'il est venu précisément explorer en prenant le bateau ou l'avion. Pour dialoguer, il faut être deux. Et deux personnes qui s'établissent sur un plan d'égalité et de réciprocité.

Pas de rencontre des cultures sans rencontre des hommes, et pas de rencontre des hommes qui ne soit une rencontre d'adultes.

On voit à quel point le personnalisme chrétien est la base privilégiée de l'accueil. Jugé et traité comme une personne originale et libre, l'accueilli n'aura plus l'impression d'être une sorte de problème ambulant ou un « cas » clinique intéressant, pour l'expérimentation en laboratoire du comportement international des peuples. Il ne se sentira plus utilisé comme un objet de musée ou d'expérimentation, mais découvert, aimé, appelé comme un sujet responsable.

Il faut évidemment beaucoup de patience, de tact, de persévérance, beaucoup d'intelligence et d'amour pour réaliser cet accueil dans la perfection. Reconnaissons-le, l'ensemble des foyers ou des célibataires n'y est pas encore capable ; cela demande une longue préparation.

Mais tout le monde peut au moins commencer ce travail, de formation et d'information, en se tenant à l'écoute de ceux qui ont la charge spirituelle et éducative de nos hôtes des pays lointains.

⁂

Telles sont, mes frères, les quelques résolutions que vous allez emporter et confier à Dieu.

Prions l'Esprit-Saint, en cette neuvaine qui

lui est consacrée depuis le Pape Léon XIII, de « visiter nos esprits » pour remplir de ses grâces d'accueil, d'ouverture et de conseil, nos cœurs qui n'ont été créés que pour partager et répandre son amour.

Mais aussi, en cette veille de la grande Conférence internationale relative au problème de Berlin, de l'Allemagne et des rapports Est-Ouest, prions-le d'inspirer dans leurs négociations laborieuses les représentants de tant de millions d'êtres humains. Demandons pour eux la lumière, la sagesse, le courage, la bienveillance mutuelle qui sont les conditions souveraines d'une entente constructive et durable.

Amen.

L'action des catéchistes auprès des familles

DIRECTIVES DE S. EM. LE CARDINAL GERLIER

Le 17 avril dernier, dans la salle Sainte-Hélène, à Lyon, a eu lieu une soirée consacrée aux problèmes du catéchisme au cours de laquelle M. l'abbé Lochet a fait une conférence sur « l'éducation de la foi et la vie sacramentelle en milieu déchristianisé ». A l'issue de cette soirée, S. Em. le cardinal Gerlier, qui, souffrant, n'avait pu y assister, a fait lire les directives suivantes (1) :

Au cours de la conférence annuelle du 8 mars 1958, nous avions insisté, M. le chanoine Morel, tout d'abord — et avec une grande maîtrise, — et votre archevêque ensuite, sur la gravité de l'état de déchristianisation qui avait atteint un si grand nombre de familles, et montré que l'enfant ne peut tenir dans un contexte comme celui d'aujourd'hui, s'il n'est vraiment pris en charge par l'Eglise, qui a accepté en le baptisant de si grandes responsabilités (2).

Nous avions souligné l'importance d'une communauté chrétienne consciente de son devoir, entourant et soutenant la foi des enfants, cependant qu'un rôle primordial était confié aux parrains de confirmation et aux catéchistes de quartier.

« La première exigence pour nous, catéchistes, disait avec force M. Morel, c'est que nous soyons du monde d'aujourd'hui et que les générations montantes nous reconnaissent comme des leurs. »

« La deuxième exigence, ajoutait-il, c'est que nous soyons de l'Eglise d'aujourd'hui, sensibles aux grands courants qui l'animent et aux réactions profondes qui la secouent. »

La paganisation, avais-je ajouté, a pris dans notre société actuelle une telle extension que l'une des bases essentielles du redressement qui s'impose est dans un enseignement catéchistique adapté aux circonstances présentes et à la mentalité trop souvent douloureuse d'un très grand nombre de familles.

Je montrais que *tous les chrétiens, loin de s'isoler dans leur effort particulier, doivent travailler ensemble,* et je détaillais le devoir des parents chrétiens et la tâche difficile, autant qu'indispensable, à remplir auprès des familles non chrétiennes.

C'est sur l'action auprès des familles que je voudrais insister particulièrement cette année. C'est sur elle, d'ailleurs, qu'ont porté les dernières Journées nationales de l'enseignement religieux.

1° LES ÉQUIVOQUES QUI PÈSENT SUR LE CATÉCHISME

Mais je dois, tout d'abord, mentionner ce que j'oserai appeler *les équivoques qui pèsent sur le catéchisme.* Ce serait, en effet, une erreur que de parler en premier lieu de collaboration avec les parents. Cette collaboration ne devient possible que si un effort préalable est accompli. Il faut arriver à ce que les parents prennent une conscience claire — autant du moins qu'ils le peuvent — de la portée du geste qu'ils font en demandant pour leurs enfants le baptême et l'enseignement du catéchisme.

Il y a, en effet, une sorte de mur entre le catéchisme et un grand nombre de parents. Par le biais du catéchisme, un contact vrai pourrait être établi entre les familles et la prédication de l'Evangile.

Le catéchisme, en effet, pour bien des familles, est un des rares contacts de leur vie avec l'Eglise, comme le sont, à d'autres époques, le baptême, le mariage, l'enterrement. L'avantage inappréciable du catéchisme, c'est qu'il amène chaque année au contact de l'Eglise des milieux nouveaux qui n'ont pas été atteints encore, ou si peu. Il offre donc une occasion inespérée de pénétration missionnaire.

Or, c'est un fait pénible, mais certain, que, malgré le renouvellement des méthodes catéchistiques, l'équivoque demeure trop souvent. Les parents se font du catéchisme une idée fausse, et il en résulte que ce contact avec l'Eglise risque de demeurer stérile.

Vous savez comme moi les raisons pour lesquelles tant de familles se résignent à accepter le catéchisme : il assure le succès à un examen ; il est la condition de la communion solennelle, qui est elle-même l'occasion d'une grande fête, et est une nécessité pratique pour se marier ; il établit dans l'âme des enfants une sorte de crainte du mal, qui peut garantir qu'on suive à peu près le droit chemin et qu'on évite, plus tard, de trop gros scandales.

C'est par *un effort de tous les instants* que nous devons essayer de réduire cette équivoque et éviter tous les comportements, toutes les manières de faire, toutes les réflexions qui peuvent, sans que nous le sachions, entretenir cette incompréhension des familles. C'est ainsi qu'il faut éviter de faire de la communion solennelle la récompense suprême qui sanctionne les efforts accomplis et dédommage les parents de tous les inconvénients qu'ils ont dû accepter. Sans que nous le sachions, bien souvent notre attitude prête à cette déviation. Plutôt que d'insister sur le catéchisme obligatoire de neuf à douze ans, il faudrait que peu à peu nous en venions à parler bien davantage

---

(1) *Semaine religieuse du diocèse de Lyon,* 8 mai 1959.
(2) Cf. *D. C.,* n° 1278 du 25 mai 1958, col. 683 (*N. D. L. R.*).

du catéchisme qui est exigé par la foi de l'enfant et qui doit commencer dès sept ans, comme l'Eglise le demande formellement.

Il y aurait bien d'autres exemples à donner : souvent, sans le savoir, nous maintenons d'une autre manière l'équivoque. Ainsi, nous imposons aux parents certaines exigences pour le catéchisme : la présence régulière de leurs enfants, les leçons à apprendre et les travaux à faire, l'assistance à la messe. Mais bien souvent, en milieu déchristianisé, ces exigences n'ont pour eux aucun sens. Autant il est nécessaire pour nous de maintenir ces exigences, autant il est indispensable de mettre tout en œuvre pour qu'elles soient comprises et pour que les parents puissent découvrir, à travers tous les actes de l'Eglise envers leurs enfants, le vrai visage de sa mission d'évangélisation.

2° L'action qui doit être entreprise auprès des familles

Vous apercevrez ainsi qu'il est indispensable de *réfléchir tous ensemble à l'action qui doit être entreprise auprès des familles.*

Ne soyons pas trop rapides à faire le procès des familles déchristianisées. Dieu m'a fait la grâce, dès ma jeunesse, de me poser instinctivement cette question : « Que ferais-je si j'étais à la place de ceux que je critique et si j'avais été formé comme ils l'ont été ? »

L'Eglise, ou plutôt ceux qui la représentent dans sa mission d'évangélisation devront donc toujours chercher avec une grande patience et avec la charité la plus authentique toutes les valeurs qui peuvent exister même dans une pauvre famille pratiquement païenne.

Nous devons donc chercher d'abord à connaître, à comprendre, à apprécier toutes ces familles dont les enfants baptisés appartiennent à nos communautés chrétiennes, et dont nous avons tous la charge, nous prêtres, catéchistes, militants, parents, et nous tous les membres de cette communauté. *Nous avons tous quelque chose à faire, de près ou de loin, pour que le contact de ces familles avec l'Eglise soit plus vrai et plus fécond.* Le baptême, le catéchisme, la première communion, la communion solennelle et l'enseignement religieux qui doit se prolonger au lycée, au collège..., que d'occasions pour nous, dans tous nos contacts, de dire à ce sujet ce qui fait le plus profond de notre foi.

Donc, que tous les catéchistes, quels qu'ils soient, sachent avec plus de netteté encore que la mission qui leur a été donnée par l'Eglise comporte indissociablement et l'enseignement du catéchisme aux enfants et l'action nécessaire auprès des parents. Tous les catéchistes, par des visites et des contacts, doivent entreprendre cette action ; ils ont à prendre conscience de l'originalité du témoignage qui est le leur. Ils doivent parler sans respect humain pour faire connaître aux parents toute la portée de l'œuvre qu'ils accomplissent et pour leur révéler peu à peu les dimensions nécessaires de la foi qui grandit chez leurs enfants.

Que les catéchistes sachent aussi que cette action auprès des parents ne doit pas se borner aux problèmes concernant les enfants, mais qu'elle doit porter directement sur leur vie d'adultes, avec toutes ses dimensions sociales. C'est à une tâche d'évangélisation auprès des parents que tout catéchiste est appelé.

On voit, en conséquence, l'ampleur de la tâche en même temps que ses difficultés. C'est une œuvre de longue haleine qu'il faut entreprendre. Il semble indispensable que la formation des catéchistes et des éducateurs soit spécialement poussée dans ce sens, par des réunions régulières où cette action auprès des parents serait analysée et réfléchie. Ce sera évidemment, et en premier lieu, le devoir du prêtre et de MM. les curés. Il est évident, d'autre part, que cette tâche d'évangélisation des parents dépasse de beaucoup l'action des catéchistes. *C'est toute la communauté chrétienne de chaque quartier, animée par les militants de l'Action catholique, qui doit être mise sur ce point en état de mission.* C'est seulement avec toute cette communauté, et en liaison étroite avec les militants, que les catéchistes pourront mener, pour leur part, cette action. En particulier, on doit signaler la difficulté pour des catéchistes, d'avoir des contacts vrais et naturels avec des familles d'un milieu social très différent. Il est nécessaire de travailler ensemble et de voir quel est le rôle propre de chaque catéchiste. Pour ce contact avec les parents, les catéchistes de quartier ont souvent un rôle privilégié à jouer, parce qu'ils se trouvent très proches des familles.

Cette action auprès des familles sera grandement facilitée si chaque paroisse a le souci d'organiser, au début de chaque année, à l'occasion de *l'inscription au catéchisme,* une permanence pour accueillir les parents et prendre le temps, avec chaque famille, de manifester le vrai visage du catéchisme ; les exigences qui leur apparaîtront pourront alors être une occasion d'éducation de la foi et permettront un dialogue plus loyal et plus vrai, qui pourra se poursuivre ensuite au cours de toute la période éducative.

3° La collaboration a instaurer

Laissez-moi, enfin, souligner une dernière exigence essentielle. *Il faut instaurer entre l'Eglise et les familles non pas seulement un contact, mais une collaboration véritable.*

Une analyse de l'évolution de l'éducation depuis des siècles montre que l'organisation de cette éducation par l'Etat ou par l'Eglise fait courir le risque de décharger les parents de leurs responsabilités et de provoquer ainsi leur démission. Il faut reconnaître que, souvent, nous réfléchissons sur notre catéchisme sans les parents, nous décidons sans eux, nous organisons sans eux, et ensuite, lorsque nous les mettons devant le fait accompli, nous nous étonnons avec amertume de ce qu'ils prennent peu d'intérêt à ce que nous proposons.

Réfléchir avec eux, décider avec eux, faire avec eux..., telle devrait être notre manière de collaborer avec les parents. Cela suppose que nous ayons analysé avec assez de précision le rôle propre de la famille, par rapport à celui du catéchisme, et que nous sachions ce que le catéchisme peut faire, quelles sont ses limites et comment la famille prend dans l'éducation religieuse une part originale qui lui est propre. La famille est cellule d'Eglise : et c'est l'Eglise qui nous demande de la reconnaître dans cette part d'elle-même que constitue pour l'enfant le milieu familial.

Il m'en coûte, ayant déjà été trop long, de ne pouvoir dire autant que je le voudrais ma reconnaissance à toutes nos mamans catéchistes, et ma confiance en cette œuvre complémentaire de tout l'apostolat catéchistique qu'est notre catéchu-

nénat. Mais vous savez ce que je pense. Je crains de vous avoir répété — et moins bien — ce qui vous a été dit déjà, mais cette répétition doit vous aider à comprendre l'importance capitale des recommandations qui vous ont été faites ce soir. C'est dans la mesure où tout le monde en tiendra compte que l'œuvre d'évangélisation pourra franchir les obstacles terribles auxquels je fais allusion.

Je vous fais confiance à tous pour y parvenir à condition que votre première action ait été la prière au Sauveur Jésus puisque c'est son amour que nous voulons répandre, la prière à la Vierge Marie qui reste le grand secret d'efficacité des tâches qui paraissent humainement irréalisables.

† PIERRE-MARIE, cardinal GERLIER,
archevêque de Lyon.

Le catéchisme

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Ferrand, archevêque de Tours, président de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux (1)

Louis Ferrand, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, archevêque de Tours, au clergé et aux fidèles de son diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

MES BIEN CHERS DIOCÉSAINS,

En ce temps privilégié de réflexion et de prière que constitue le Carême, je voudrais vous inviter à réfléchir sur le catéchisme de vos enfants et tout d'abord vous demander : qu'est-ce que le catéchisme ?

Ne croyez-vous pas nécessaire de poser cette question ?

Vos curés me rapportent des propos, et il m'est donné à moi-même d'en recueillir, prouvant que la plupart des parents ne comprennent pas ce qu'est le catéchisme : « Que mon enfant apprenne d'abord le reste, car son catéchisme, ce n'est pas cela qui lui donnera à manger. » « Mon petit sait son catéchisme par cœur : est-il nécessaire de lui faire perdre encore une année ? » C'est, en effet, la condition de l'âge requis pour la communion solennelle qui est le plus souvent combattue : « L'an prochain, mon enfant sera gêné dans ses études par le catéchisme : ne pourrait-on pas l'admettre à onze ans ? » Et devant la fermeté qui maintient le règlement diocésain, on encourage l'enfant de façon vraiment singulière : « Puisqu'il le faut, mon petit, continue encore une année : après, tu seras bien débarrassé. »

Ces propos, tenus par la majorité des familles, ne contiennent, le plus souvent, aucune méchanceté, mais ils traduisent l'ignorance complète de ce que représente le catéchisme dans la vie de l'enfant. Pour ces familles, le catéchisme est un moyen, institué par l'Eglise et qu'on ne peut éviter, pour permettre à l'enfant d'accéder à la cérémonie de la communion solennelle à laquelle on tient encore.

Il y a cinq ans, mon vénéré prédécesseur vous entretenait déjà de ce grave sujet dans sa lettre pastorale, et citait la parole du Pape Pie XII : « L'ignorance religieuse est une plaie ouverte dans le flanc de l'Eglise. » Reprenant cette parole, je dirais volontiers : « L'ignorance religieuse est vraiment la plaie ouverte — et actuellement la plus grave — dans le flanc du diocèse de Tours » : il faut y porter remède sans retard, aussi bien à la ville qu'à la campagne, et me bornant à l'un des aspects de cette ignorance religieuse, je vous pose simplement la question : qu'est-ce que le catéchisme ?

I
LE CATÉCHISME

Ce simple mot de catéchisme renferme bien des significations, d'ailleurs étroitement liées.

1° Tout d'abord, le catéchisme est ce petit livre qui fait partie du bagage scolaire de vos enfants : comme ils ont leur grammaire, leur arithmétique ou leur géographie, ils ont, suivant leur langage savoureux, « leur caté ».

« Le catéchisme, disait récemment le Souverain Pontife à ses compatriotes bergamasques venus lui rendre hommage, ce petit livre qui est la somme de la vérité et de la charité ; le guide pour le présent et pour l'avenir de chacun de vous (2). »

Si ce livre est d'une telle importance, il ne peut comporter une rédaction fantaisiste. Dans le diocèse, l'évêque est responsable du texte qui est donné à vos enfants — « un texte national » d'ailleurs, si souhaitable à une époque où les enfants sont exposés à de continuels déplacements. Ce texte est-il parfait ? Bien sûr que non, mes frères ! Il est difficile de fixer dans des formules les vérités si hautes que Dieu nous a révélées et dont l'Eglise garde, au cours des siècles, le précieux dépôt. Ce texte du catéchisme est perfectible et l'Eglise s'y emploie et s'y emploiera toujours, car, par définition, l'adaptation d'une formule à un milieu et à un temps donnés est une œuvre toujours en changement.

Mais tel qu'il est présenté, le texte doit être appris, et l'on aurait tort de mésestimer l'importance du travail de mémoire, accompli avec patience, quelles que soient les méthodes employées pour y parvenir. Sans la formule qui se grave dans l'esprit, comment l'enfant pourra-t-il préciser sa croyance, la conserver, l'exprimer ? Jésus lui-même a voulu que ses disciples retiennent fidèlement les maximes qui résumaient son enseignement, telles le *Pater* et les Béatitudes. Lui qui n'a rien écrit, rien rédigé, a été le divin Maître du « par cœur ».

2° Le catéchisme n'est pas seulement un livre ; il désigne un enseignement actif et le lieu où se donne cet enseignement : votre enfant va au catéchisme.

---

(1) *La Semaine religieuse du diocèse de Tours*, février 1959. Cette lettre a été lue en chaire dans le diocèse de Tours pour le Carême de 1959.

(2) *D. C.*, n° 1294 du 4 janvier 1959, col. 45 (*N. D. L. R.*).

Car le texte n'est que l'écorce qui permet de conserver le fruit. A quoi bon retenir des mots si le sens nous échappe ? Il ne suffit pas que l'enfant apprenne le catéchisme, il faut qu'il le comprenne. Mais comment présenter à des enfants « cette somme de la vérité et de la charité », pour reprendre l'expression du Souverain Pontife, sans déformer des vérités si hautes ? Comment adapter ce même enseignement aux différents âges ? Comment conserver l'intérêt qui retient l'attention, tout en revenant sans cesse à l'essentiel, à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, centre du *Credo* et « en qui nous avons tout » ?

On mettra tout en œuvre pour réaliser cette pédagogie de l'enseignement religieux, qui ne cesse de se perfectionner, sans négliger les divers moyens, tableaux et images, chants et cantiques, cahiers et devoirs écrits qui obligent l'enfant à un effort plus personnel.

Sans doute, pour la majorité de nos enfants qui fréquentent les établissements scolaires d'Etat, la place faite à ce catéchisme est bien restreinte : une heure ou deux par semaine, pendant quatre ans. Raison de plus pour porter notre effort, faute du temps suffisant, sur le cadre et les méthodes. La paroisse peut se dispenser d'un vitrail ou d'une cloche supplémentaire, elle ne peut se dispenser d'un local aussi attrayant et confortable que possible, où la disposition du mobilier, et même la décoration des murs ont leur importance. Est-il normal que, dans beaucoup de nos paroisses, le catéchisme, « premier des apostolats », attende encore d'avoir le moindre budget et que la réunion se tienne à l'église, froide l'hiver, inconfortable en tout temps pour jouer ce rôle de salle de travail, et cela dans l'indifférence complète de tous les paroissiens qui laissent bien volontiers leur curé se débattre avec une centaine d'enfants? Quel instituteur de nos communes souffrirait la même situation et même, en conscience, se croirait le droit de l'accepter ?...

3° D'autant plus qu'il reste à indiquer la réponse la plus importante à la question posée : qu'est-ce que le catéchisme ?

Si j'ai volontairement rapproché jusqu'à présent le livre du catéchisme du manuel scolaire, et l'enseignement religieux de l'enseignement profane, c'est pour mieux marquer maintenant en quoi ils se distinguent essentiellement. Le catéchisme est l'école de la foi, la rencontre de l'enfant avec le Christ Jésus, qu'il découvre pour l'adorer, pour l'aimer et pour le suivre : c'est, au-delà du texte retenu par la mémoire, au-delà de la leçon comprise par l'intelligence, une âme d'enfant qui s'ouvre à la parole de Dieu dans le recueillement et la prière.

Sans doute, l'acte de foi est-il libre, c'est-à-dire que l'homme — et déjà l'enfant — peut refuser « le don de Dieu » ou demeurer indifférent à son égard, sans plus d'effort pour le recevoir que d'obstination à le rejeter. Mais il faut reconnaître que la manière de présenter le mystère chrétien peut rendre plus facile son acceptation.

Cela pose à l'éducateur le problème d'une pédagogie religieuse au service d'un catéchisme qui doit nourrir la foi de l'enfant et l'insérer au cœur de la vie. Quels seraient les lendemains de tant de groupes d'enfants, soulevés par la Mission générale de Tours, ou de tant d'équipes de Cœurs Vaillants et d'Ames Vaillantes, heureusement répandues dans tout le diocèse, si leurs gestes et leurs activités ne dépassaient pas la spontanéité généreuse de leur âge ou l'attrait de la nouveauté, pour être l'expression d'une authentique charité, alimentée par la foi vive ?

Plus encore qu'un problème de pédagogie religieuse — selon les méthodes classiques ou les méthodes actives — l'éducation de la foi pose au catéchiste un problème fondamental de mentalité spirituelle, d'attitude intérieure. Dans l'enseignement profane, le professeur prend l'attitude qui convient au maître, communiquant à ses enseignés quelque chose de ses propres richesses : il se tient face à ses élèves ; dans l'enseignement religieux, maître et élèves restent bien enseignant et enseignés, mais dans une attitude commune sur le plan de la foi : non pas face à face, mais ensemble face à l'Unique Maître, vers lequel le catéchiste doit s'efforcer d'entraîner les enfants qui lui sont confiés.

Croyez-moi, parents chrétiens, éducateurs, éducatrices, catéchistes, qui que vous soyez et quelle que soit votre expérience, vous avez tous beaucoup à réfléchir à cette simple question dont je n'ai fait qu'ébaucher la réponse : qu'est-ce que le catéchisme ?

Cette ébauche est cependant suffisante pour apporter maintenant quelques précisions pratiques concernant les catéchistes et leur catéchisés.

II

Catéchiste et catéchisés

Vous venez d'entendre, mes frères, le langage de l'Eglise définissant « sa mission primordiale et sacrée » du catéchisme ; vous avez retenu son souci de faire de ce catéchisme « un enseignement de la foi, pleinement adapté et capable d'assurer l'épanouissement d'une vie religieuse éclairée et rayonnante ». Vous admettrez donc facilement les conséquences logiques qui en découlent.

Le règlement diocésain précise que le catéchisme est obligatoire, pendant quatre ans, à partir de la huitième année de l'enfant, pour permettre à celui-ci de participer à la cérémonie de la communion solennelle, mais aucun règlement ne pourra jamais déclarer aux parents qu'ils sont quittes avec l'éducation religieuse de leurs enfants, parce qu'ils les ont envoyés fidèlement au catéchisme pendant ces quatre années. Si le catéchisme est l'éducation et l'alimentation de la foi vive, c'est toute la vie de l'enfant qui doit être alimentée, et par conséquent l'enseignement religieux doit s'étendre à toute la période éducative.

⁂

Dès ses premières années, et pour ainsi dire dès sa naissance, l'enfant doit être en quelque sorte catéchisé.

Tout bébé, il est alors toute affectivité, se spiritualisant par la seule relation à sa mère et à son père, progressant par la participation à la vie spirituelle des parents, aussi bien dans l'ordre religieux que dans l'ordre mental, c'est la foi des parents qui éveille, comme par osmose, la foi du tout-petit. Et les premières habitudes qu'on lui impose, les limitations mises à ses caprices, dans le climat familial d'un amour tendre et fort, reflet de l'amour de Dieu pour lui, sont les lointaines racines de l'obéissance et de la confiance de l'enfant, de son sens de la liberté comme de l'obligation.

De trois à six ans, le langage prend de l'importance et l'intelligence va progresser. A travers l'attitude religieuse de ses parents, le tout-petit

uvrira à la prière, sans saisir encore le sens s différentes formules, mais qu'importe ! Avec s mots pourtant difficiles, il perçoit l'essentiel porté par l'atmosphère familiale, il parle à eu, il parle à Jésus — un Jésus qu'on ne betissera pas, sous prétexte de le mettre vantage à la taille et à la portée de l'enfant, r des formules niaises ou infantiles, encore sounées par un recours abusif à l'évocation du petit Jésus ».

Avec la période des 7 à 8 ans, l'enfant accède l'âge de raison. L'Eglise attache une importance rticulière à cette période : aussi, pour la preère fois depuis le baptême, intervient-elle offillement dans la vie du baptisé, afin de rappeler x parents qu'avec l'âge de raison l'enfant est pelé à participer à la vie sacramentelle. C'est r excellence, pour l'enfant, une période d'initian : initiation à la prière personnelle, initiation x sacrements de pénitence, de confirmation et eucharistie qu'il doit alors recevoir. Et le voici aintenant parvenu à la huitième année, à l'âge il doit être inscrit au catéchisme obligatoire la communion solennelle.

⁂

Est-il besoin de dire que tout ce qui précède aite du cas idéal : l'enfant élevé par des parents rétiens, pleinement conscients de leur mission ucatrice ?

Est-il besoin de dire qu'un grand nombre d'ennts — peut-être, hélas ! le plus grand nombre arrivent au catéchisme pour la première fois, norant absolument tout des vérités religieuses, sachant même pas qui est Jésus-Christ et incables de réciter la moindre prière ou même de ire un simple signe de croix ?

Pour un prêtre, que personne ne vient aider et i, chargé souvent de deux ou trois paroisses, oit multiplier les séances de catéchisme sur un rritoire très étendu et à des heures fort incomodes, la formation religieuse des enfants dont il la charge devient un problème impossible à soudre. Ce prêtre qui, pour instruire ses petits aroissiens, ne dispose généralement que de ces atre années représentant au total quelques maines de classe, comment pourrait-il leur donner ne formation sérieuse ?

S'il était tenté d'avoir quelque illusion sur le sultat, il lui suffirait d'interroger les lendemains communion solennelle. Le dimanche même qui it suite, combien de communiants figurent encore la messe ? La moitié? Le quart ? Quelquefois, as un seul.

Tel est le drame douloureux qui se joue, chaque nnée, dans la quasi-totalité de nos paroisses urangelles ; et ce drame se doublerait d'une andaleuse démission si ceux qui portent la resonsabilité de l'enseignement religieux et qui constent cet exode des lendemains de communion emblaient, par lassitude ou par accoutumance, n prendre leur parti.

C'est de ces responsables qu'il me reste à vous ntretenir maintenant.

III

CATÉCHISME ET CATÉCHISTES

A dire vrai, quand il s'agit du catéchisme, nous ongeons moins à nous interroger sur notre propre esponsabilité qu'à rechercher ceux qui portent responsabilité de son échec.

Le prêtre parle de la démission de la famille et de sa totale indifférence en matière religieuse ; la famille parle du malheur des temps, de l'évolution de la jeunesse, ou de la surcharge des programmes scolaires par un Etat qui ne reconnaît aucune importance à l'enseignement religieux et ne lui accorde, dans les horaires de classe, qu'une place souvent illusoire.

Toutes ces critiques ne sont que trop justifiées, mais elles ne portent pas de remède au mal. Et l'Eglise ne peut attendre des conditions idéales pour rechercher les moyens de remplir, coûte que coûte, sa mission d'enseignement auprès des baptisés d'aujourd'hui.

Car c'est un fait : au jour de son baptême, cet enfant est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, il a été reçu dans une communauté d'Eglise. C'est toute l'Eglise, c'est donc nous tous ensemble, mes frères, qui portons à des titres divers, la responsabilité de l'éducation de sa foi, donc pratiquement de son catéchisme.

Responsabilité d'Eglise, je le sais bien, c'est d'abord la responsabilité de l'évêque. C'est pourquoi je manquerais à mon devoir si je ne livrais à l'attention de chacune des communautés paroissiales les directives suivantes :

1° *Les parents.*

Ceux-ci doivent prendre une conscience plus nette de leur rôle irremplaçable dans la formation catéchistique de leurs enfants, et plus spécialement au cours des premières années.

Sans doute, beaucoup des parents intéressés ne sont-ils pas là pour entendre ce rappel de leur responsabilité, mais ils doivent l'entendre de leur curé, celui-ci ne pouvant catéchiser l'enfant sans rechercher et obtenir un contact personnel avec les parents.

Et si la famille ne remplit pas ses obligations, les parrains et les marraines, qu'il s'agisse de baptême ou de confirmation, songent-ils qu'ils ont un rôle à jouer auprès de cet enfant qu'ils se sont engagés à aider et qui a besoin d'être secouru ?

2° *Les catéchistes auxiliaires.*

Dans une paroisse, le clergé porte la responsabilité officielle de l'enseignement religieux et rien ne peut être entrepris qui ne soit accepté et dirigé par lui. Mais si le catéchisme est œuvre d'Eglise, en aucune entreprise d'Eglise le clergé ne se présente comme le seul élément actif. Il a donc besoin de catéchistes auxiliaires : non seulement parce qu'il ne peut suffire à sa tâche, mais encore parce que l'éducation de la foi doit situer l'enfant dans la communauté paroissiale, au sein de cette cellule d'Eglise vivante qui le porte — et cela, par définition, le prêtre ne peut le réaliser seul.

Pour le même motif fondamental, cette collaboration du prêtre et du catéchiste laïc s'impose à tous les stades de la période éducative. Si l'influence du prêtre est prépondérante au cours des années obligatoires de catéchisme, elle est déjà indispensable à l'âge des petits pour la préparation à la première confession et à la première communion. Et si l'on devine facilement le rôle d'une catéchiste auprès de ces petits, il faut souligner l'influence que peuvent avoir des adultes et des jeunes gens auprès du persévérant de douze ou treize ans, parvenu au seuil de l'adolescence et qui cherche confusément à se rapprocher du monde des aînés : est-ce que les jeunes et les adultes de la communauté paroissiale savent l'accueillir, l'écouter et lui tendre discrètement la main ?

Or, presque toutes les paroisses, à l'heure actuelle, manquent de ces catéchistes, tenant une place indispensable et complémentaire de celle du prêtre dans l'éducation de la foi chez l'enfant.

3° *L'effort du jeudi.*

Les laïcs qui ont vraiment compris ce qu'exige le maintien de l'Evangile en Touraine et qui peuvent apporter une collaboration régulière à cet enseignement du catéchisme, auront à cœur de se mettre à la disposition du clergé, non seulement pour enseigner les prières et faire réciter le texte imposé, mais pour donner des explications et initier à la vie chrétienne.

Par-dessus tout, un effort considérable s'impose à tous : religieux et laïcs, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, doivent faire, de la matinée du jeudi, une matinée consacrée à l'enseignement religieux des enfants dans tout le diocèse. Cette « mission enseignante » du jeudi me semble compatible avec bien des obligations familiales, professionnelles ou religieuses, peut-être au prix d'une gêne ou d'un effort méritoire, si nous avons la conviction que de toutes les tâches apostoliques, c'est actuellement la plus urgente et la plus indispensable.

4° *L'effort auprès des petits.*

Dans la formation religieuse des petits, l'attention doit porter plus spécialement sur les deux années qui précèdent l'âge du catéchisme obligatoire.

Un rôle de suppléance est nécessaire, en face de si nombreux abandons spirituels de la part des familles, sans oublier pour autant que cette suppléance est une anomalie et qu'une catéchiste des petits doit tout mettre en œuvre pour que les parents prennent conscience de leur devoir et deviennent eux-mêmes les éducateurs chrétiens de leurs enfants.

Au fur et à mesure que cette première formation du petit se généralisera dans le diocèse, de façon méthodique et continue, les années obligatoires de catéchisme cesseront d'être pratiquement considérées comme années suffisantes d'enseignement religieux : elles s'intégreront dans un ensemble et constitueront une étape, étroitement liée à ce qui précède et appelant une suite.

Je vous livre ce témoignage d'un curé : « Vingt-trois années de catéchisme, fait à des enfants de plus de sept ans, me prouvent que si la détermination religieuse n'a pas été faite avant cet âge, c'est pratiquement en vain qu'on s'efforce d'exercer une influence sérieuse sur l'enfant. Autant vaut s'exercer à remplir un tonneau sans fond. »

Oui, mes frères, négliger les étapes psychologiques et spirituelles qui précèdent la huitième année est tragique pour la foi de l'enfant. On pourra essayer d'y remédier, mais le succès sera toujours douteux ; à cet enfant, on pourra apprendre le catéchisme, le lui faire comprendre, peut-être. pourra-t-on faire de lui un « premier de catéchisme », capable de répondre aux questions subtiles d'un examinateur exigeant : on réussira difficilement à nourrir sa foi pour la vie éternelle.

Et pourquoi nous en étonner ?

Privez un enfant de toute nourriture corporelle, vous vous trouverez rapidement en face d'un cadavre. Comment, sans un miracle, n'en serait-il pas de même de ce baptisé si, pendant sept ou huit ans, nous n'avons pas le souci d'alimenter sa foi, infuse au baptême? Pendant sept ou huit ans, il sera livré aux seules imprégnations du matérialisme pratique du milieu où il grandit, sa foi s'étiole et dans cette vie d'enfant, Dieu arrive trop tard. N'est-ce pas l'histoire de la plupart de nos catéchisés ?

5° *Formation catéchistique.*

Qu'il s'agisse de catéchistes ou de pré-catéchistes, dans tous les cas une formation doctrinale et pédagogique s'impose pour assurer la valeur de l'enseignement religieux. C'est bien le rôle du clergé de former et de guider les collaborateurs et collaboratrices qu'il a choisis. Mais pour donner à l'effort collectif le maximum d'efficacité, une organisation diocésaine est indispensable et nécessite le concours de ceux qui portent la responsabilité du monde scolaire et des mouvements de jeunesse, et plus encore peut-être de ceux qui font à longueur d'années le catéchisme, à la ville comme à la campagne.

Déjà la direction diocésaine de l'enseignement religieux peut faciliter cette tâche et venir en aide aux paroisses dans l'application des directives que je viens de tracer.

Mais il faut conclure par cette remarque essentielle : les directives les plus précises et l'organisation diocésaine la plus méthodique seront sans efficacité si elles ne rencontrent et suscitent tout à la fois la conviction unanime que cette œuvre d'Eglise au service des enfants doit être entreprise et poursuivie dans la foi à la parole du Seigneur : « Tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (*Matth.*, XXV, 40.)

En Algérie

Paroles de S. Exc. Mgr Duval

La souffrance des populations

Nous reproduisons deux extraits des derniers messages de S. Exc. Mgr Duval, archevêque d'Alger, qui, depuis le début des hostilités, ne cesse de faire appel à la compréhension, à l'amour, au respect de la dignité humaine.

Voici d'abord un long passage de son radio-message pascal (1) :

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Au moment où la joie de Pâques éclate dans la sainte liturgie, l'Algérie continue son interminable Vendredi saint. [...]

L'Eglise, qui représente le Christ, n'a jamais manqué de se faire, auprès de ceux qui souffrent en Algérie, l'interprète fidèle de l'amour de son Fondateur. Elle prie pour les morts, pour tous les morts. A toutes les familles qui pleurent des êtres chers, à ceux que de dures circonstances ont éloignés de leurs demeures, aux pauvres, à ceux qui ont tout perdu, à ceux qui ont faim, aux sol-

(1) *La Semaine religieuse d'Alger*, 2 avril 1959.

ts qui sont au danger, loin de leur foyer, aux isonniers, à ceux qui vivent constamment dans ngoisse d'une cruelle insécurité, aux malades, x blessés, l'Eglise adresse le témoignage aternel de son amour. Même ceux qui ont connu plus grand malheur — je veux dire le malheur péché, — l'Eglise, portant la croix du Christ, poursuit de sa tendresse maternelle pour les racher à l'abîme de la mort éternelle et les mettre sur le chemin qui conduit aux joies de eu.

Bien des fois, le Pape a adressé « à tous ceux i souffrent en terre algérienne l'expression de constante sollicitude »; ses messages « de ix et d'humanité » sont, pour tous les hommes bonne volonté, une lumière qui les aidera préparer un avenir meilleur, dans la réconcition et la « collaboration fraternelle ».

Depuis que le Christ a souffert, mes Frères, us devons tous être très attentifs à la souffrance maine.

Ce n'est pas Dieu qui a créé la souffrance ; elle t fille du péché.

Mais parce que le Fils de Dieu fait homme accepté librement de souffrir pour sauver le onde, la souffrance est revêtue d'une dignité vine.

Un homme qui souffre, quelle que soit son orie, quelle que soit sa condition, c'est Jésusrist.

Oserions-nous ajouter quelque choses aux soufnces de Jésus-Christ ?

Faire souffrir injustement son semblable serait sulter à la Passion du Christ.

Nous n'avons manqué aucune occasion de rapler à tous que la paix serait au bout d'un mense effort de compréhension, fait de la multication des actes d'amour fraternel. Devant ccumulation des souffrances, nous devons promer aujourd'hui, au nom de la foi et de l'humaé, que, sans un effort accepté par tous pour ninuer l'étreinte de la souffrance, la paix recua encore devant nous. Dans le désarroi presque néral des esprits, on ne répétera jamais assez e le fondement de tout ordre social est le respect la personne humaine, parce que ce respect est e exigence naturelle et une volonté de Dieu. nser autrement serait risquer d'être, un jour, nombre de ceux « qui ne savent pas ce qu'ils nt ». Quel est celui d'entre nous qui, chaque ır, ne rencontre pas l'occasion d'épargner ou de ulager une souffrance ? N'est-ce pas une des nières les plus urgentes de faire passer dans ite la vie le respect que nous devons avoir pour personne humaine ?

Le Christ ressuscité invite tous les hommes de nne volonté à la compassion pour leurs sembles.

« Pourquoi pleures-tu ? » C'est en ces termes e Jésus s'adressait à Marie-Madeleine en larmes.

« Pourquoi pleures-tu ? » Que tous ceux qui nent Jésus de Nazareth aient toujours cette nsée dans leur cœur devant la souffrance de leur re quel qu'il soit.

La paix est à ce prix.

Appel aux jeunes pour la réconciliation

Dans son radiomessage de Pentecôte, après des manifestations où des jeunes Européens s'étaient pris à partie avec des jeunes musulmans, Mgr Duval fait spécialement appel aux jeunes (1) :

C'est à vous tout spécialement, jeunes gens et jeunes filles d'Algérie, que je m'adresse aujourd'hui. J'ai choisi, pour le faire cette fête de la Pentecôte, parce que nous y célébrons la mission dans le monde de l'Esprit-Saint [...]

L'Esprit-Saint est l'Esprit d'amour. « Celui qui aime son frère demeure dans la lumière, écrivait encore l'apôtre saint Jean... mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres ; il marche dans les ténèbres et il ne sait pas où il va, parce que les ténèbres ont envahi ses yeux » (*I Jean*, II, 11). Beaucoup d'hommes ne voient pas clair dans leur vie comme dans la situation présente du monde, de la France et de l'Algérie, parce qu'il leur manque cette lumière de vie qui vient du cœur et qui s'appelle l'amour. L'amour seul, cet amour dont Jésus nous a donné l'exemple et qui s'adresse à tous les hommes, l'amour seul peut donner à votre vie une orientation sûre et un fécond rayonnement [...]

Bien des fois déjà, les chefs de l'Eglise ont proclamé qu'il ne pouvait y avoir de salut pour l'Algérie en dehors de la réconciliation.

Jeunes gens et jeunes filles — je m'adresse à tous les jeunes Algériens — vous êtes l'espoir de l'Algérie, parce que vous pouvez et devez être les meilleurs artisans de la réconciliation. C'est dans cette voie que vous trouverez la grandeur ; c'est là qu'il faut placer vos ambitions ; c'est là que vous exercerez l'action la plus décisive pour l'avenir de l'Algérie.

L'œuvre de Jésus-Christ a été une œuvre de réconciliation. Les hommes ont sans cesse besoin d'être réconciliés entre eux et avec leur Créateur. Celui qui, par ses paroles et par ses actes, se consacre à la réconciliation de ses frères fait l'œuvre de Dieu.

Certains d'entre vous — je le dis avec émotion — y travaillent par leurs souffrances : je pense aux malades, aux blessés, à ceux qui ont le cœur meurtri, à ceux dont l'avenir apparaît chargé de menaces. Une jeune fille, morte, l'année dernière, après s'être donnée tout entière à la promotion de ses sœurs ouvrières, disait dans sa cruelle maladie : « Je suis comme Jésus-Christ ; je souffre pour les autres ». Je dois à la vérité de dire que cette jeune fille n'était pas chrétienne. N'est-ce pas la preuve du rayonnement universel de ce feu de l'amour que le Christ est venu apporter au monde pour le sauver ? [...]

(1) *La Semaine religieuse d'Alger*, 21 mai 1959.

Consultez en page 2 un excellent choix de collections à prix exceptionnels qui vous révéleront de beaux pays.

Les centres de regroupés en Algérie

UN APPEL DE S. EM. LE CARDINAL FELTIN ET DE M. LE PASTEUR BOEGNER

L'Algérie pose aux chrétiens de nombreux problèmes et nous rappelons les déclarations que, de part et d'autre, sur des sujets cruels nous avons déjà publiées.

Une enquête récente (1) a révélé la situation d'un million de personnes réunies dans des « centres de regroupés ». Nous pensons qu'une conscience chrétienne ne peut pas rester indifférente devant ces foules. Elles ont trouvé certes, en ces centres un abri protecteur. Mais leurs conditions de vie, et même leur pain quotidien dépendent d'un immense travail actuellement en cours de réalisation grâce à un effort que nous voulons soutenir.

Le manque cruel de médecins et d'assistantes sociales a les conséquences les plus néfastes pour l'ensemble de la population arabe ; de nombreuses vocations sont indispensables pour remédier à cette carence : dans le souci d'aider nos frères, et particulièrement les femmes et les enfants, nous souhaitons qu'elles se manifestent dans le plus bref délai.

Nous lançons un appel en vue de permettre aux organismes mandatés par chacun de nous, de poursuivre leur travail comme un symoble de paix évangélique (2).

MAURICE cardinal FELTIN,
archevêque de Paris.

Pasteur MARC BOEGNER,
président de la Fédération protestante de France

---

(1) Voir *infra* (*N. D. L. R.*).

(2) Adresser les dons, avec la mention : « Pour les Regroupés d'Algérie » : Soit à : Secours catholique, 120, rue du Cherche-Midi, Paris, VIe. C. C. P. Paris 5620-09. Soit à : C. I. M. A. D. E., 176, rue de Grenelle, Paris, VIIe. C. C. P. Paris 4088-87.

L'hebdomadaire protestant Réforme (30 *mai* 1959) *faisait remarquer en publiant cet appel :*

... Pour la première fois dans l'histoire des Eglises en France, le cardinal-archevêque de Paris et le président de la Fédération protestante signent ensemble un tel appel, s'engagent ensemble. C'est un événement historique, et il ne nous est pas indifférent qu'il se situe dans la semaine même où nous célébrons le quatrième centenaire du premier synode réformé : ainsi, les chrétiens nous prouvent que leur souci de ne jamais couper leurs racines est le corollaire d'une intention déterminée d'être présents à leur temps. La mission des chrétiens en Algérie est à la hauteur de cette rencontre exceptionnelle...

L'enquête du Secours catholique

Voici, rédigées par le Secours catholique, les conclusions de l'enquête sur les réfugiés en Algérie dont il est question dans l'appel que l'on vient de lire. Cette enquête a été faite sur place du 19 *mars au* 2 *avril* 1959.

I. — UN MILLION DE RÉFUGIÉS

Une agglomération toute neuve agglutinée contre une tour de guet, véritable réédition du village du XIe siècle s'abritant auprès du château fort, voilà ce qui est nouveau dès qu'on roule sur les routes d'Algérie : le paysage est actuellement régulièrement ponctué par ce phénomène.

— De quoi s'agit-il ? Ce sont les points de cristallisation de gens qui ont cherché, ou ont dû chercher, un refuge. Appelons-les donc « réfugiés », quoique suivant les administrations on les intitule tantôt « repliés », tantôt « regroupés ».

— Combien sont-ils ? Les statistiques en dénombrent 600 000. Si on s'en tient à la définition logique : « celui qui a quitté sa résidence pour trouver refuge ailleurs », je prétends qu'actuellement, en Algérie, leur nombre dépasse le million. Et pour justifier ce total, il faut examiner les causes de ce phénomène et distinguer les catégories différentes de ces réfugiés.

II. — LES CAUSES

La première est la peur.

Quelles que soient les améliorations évidentes apportées par une tactique nouvelle, un fait invisible marque l'Algérie 1959 : chaque famille, européenne ou musulmane, est en deuil d'un disparu. C'est partout une plaie vive, comme en Espagne à la fin de la guerre civile.

Ici, la population d'un douar se sent suspecte aux fellagha car elle ne les aide pas assez. Elle est en même temps suspecte à l'armée, car elle a certainement ravitaillé les fellagha. Un quart des hommes du douar a disparu, et personne ne veut rien dire sur leur sort. Le reste du douar cherche un refuge.

Ailleurs, au contraire, c'est l'armée qui, pour couper aux fellagha leur ravitaillement et leurs filières de passage, et pour soustraire les populations à l'emprise des rebelles, déclare ce djebel « zone interdite ». On replie la population « ailleurs ». Ensuite, on détruira même leur mechta.

III. — LES CATÉGORIES

Où vont ces gens ?

Cette méthode du repliement ayant été généralisée par l'armée en novembre 1957, celle-ci a réalisé depuis un extraordinaire travail de relogement. Une visite des centres de repliés montre une entreprise de construction dont l'ensemble a exigé un labeur et des crédits considérables (1). C'est un tour de force à l'actif de l'armée, qui rappelle en plus grand son travail au Viet-Nam pour transporter et réimplanter les 850 000 réfugiés au sud du 17e parallèle.

Mais quand on observe de plus près la situation, on est obligé de distinguer quatre catégories différentes parmi ces repliés.

1° *Le douar reconstitué*

Autour d'un point d'eau, mais à une distance des douars d'origine ne dépassant pas 3 kilomètres, on a construit une petite agglomération. On n'y a groupé que des douars habitués à vivre en amitié.

Les gens ont conservé leurs bêtes et retournent pacager sur leurs propres terrains. Un plan d'urbanisme. Un dispensaire. Une école. Une mairie. Les femmes délivrées de l'ancestrale corvée d'eau. Et voilà un douar qui reprend vie, qui s'implante, et restera définitivement ici.

2° *Le village de chômage*

Ailleurs, il n'a pas été possible de trouver ce point idéal, à la fois en sécurité et à proximité des terrains et des troupeaux. Ou bien a surgi un fonctionnaire systématique ramenant tout l'humain à une note de service. On a fait surgir un village impeccable, avec des rues au cordeau, des fontaines et des égouts. Mais les gens n'y ont plus leurs chèvres ni leurs champs. Ils ont des logis avec un confort qu'ils n'avaient jamais connu auparavant. Mais ils n'ont pas de travail, et ceci, malgré les travaux d'assainissement des

---

(1) Le relogement d'une personne (tout compris : construction, viabilité, hydraulique) revient, très approximativement, à 20 000 francs.

ıls ou l'entretien des routes, qui absorbe parfois ne petite part de main-d'œuvre. Or, un homme oit faire vivre au moins dix personnes, car la roportion des « veuves » (2) est considérable. Ce ouar artificiel n'est alors qu'un village de chômeurs. C'est un village où l'on a faim.

Ce village aura même l'électricité. Mais les gens 'ont pas l'air content. Et lorsqu'on obtient enfin ne confidence, on découvre que la technique ne emplace jamais la tradition. Même dans tel village, où la faim n'est pas tragique, car il y a ici es distributions de semoule, il manque quelque hose. On ne peut plus se procurer le mouton rituel, i pour l'enterrement ni pour les fêtes de famille. t cela, l'Arabe ne le supporte pas. Cette absence u troupeau, pour les gens de l'Ouarsenis, ne peut e compenser par aucune propagande, même avec aut-parleur et électricité.

3° *Les nomades (dans le Sud seulement)*

Ils vivaient de leur troupeau. Le mouton était non eulement leur nourriture, et leur vêtement, et leur ortune, mais il était aussi, en hiver, la seule source e chaleur : on cohabite avec le troupeau. Certains e ces bergers repliés sans leurs bêtes, dans des aisonnettes neuves, n'ont pas supporté l'hiver. our leurs enfants, en particulier, le froid est npardonnable.

⁂

Les trois catégories ci-dessus, d'après les statistiques et les recoupements faits, ne semblent as atteindre 700 000 individus. Mais il reste une uatrième catégorie.

uatrième catégorie : les infiltrations urbaines

A côté des regroupements méthodiques effectués ar les S. A. S., il y a eu, et il se poursuit actuellement, une infiltration clandestine vers les villes. es gens des douars viennent s'installer chez le ousin. Dans la moindre chambre, la famille se erre davantage pour héberger — sans rien dire — s nouveaux arrivants.

Les mairies m'ont fourni les chiffres suivants sur arrivée nouvelle des musulmans depuis « les événements », et particulièrement depuis trois ans.

	Population musulmane en 1956	Actuelle	Accroissement
Oran	110.000	160.000	50.000
Perregaux	11.000	16.000	5.000
Médéa	13.000	25.000	12.000
Bougie	50.000	65.000	15.000
Bône	50.000	95.000	45.000
Constantine	80.000	170.000	90.000
Mostaganem	20.000	40.000	20.000
Elkseur	4.000	10.000	6.000
			243.000

oit, pour huit villes, une arrivée de 243 000 personnes. Il n'est donc pas exagéré d'estimer cette filtration urbaine à 400 000 personnes pour l'Algérie tout entière.

IV. — Problème d'avenir

1. Certains douars sont définitivement transplantés. On a vu les habitants remonter dans montagne et déménager jusqu'aux tuiles pour réinstaller au point d'eau nouvellement choisi . A. S. de Boinan, près de Boufarik).

Quand on interroge les anciens, ils répondent : « On restera si on nous donne l'eau, l'école et le médecin. » L'école prend une importance de plus en plus grande dans leurs préoccupations.

2. Les villages-chômeurs éclateront. On n'y restera pas.

3. Et les 400 000 musulmans infiltrés dans les villes ? Le gamin qui a goûté du cinéma, la jeune fille qui a vu l'eau couler sur l'évier ne regagneront plus le vieux douar perdu au sommet du djebel. Les jeunes resteront dans la masse « parasite » des banlieues.

C'est une modification de la répartition rurale. C'est un déplacement de population aux conséquences imprévisibles pour l'économie et la sociologie de l'Algérie...

V. — Problèmes d'actualité (D'abord la synthèse.)

a) *Récapitulation des chiffres.*

Les S. A. S. et les S. A. U. ont établi un fichier d'état civil jusqu'alors inexistant dans la plupart des douars. Sur chaque porte est affichée, et tenue à jour, la liste des habitants de la maison.

Mais il reste une zone d'imprécision. Le 24 mars, au cours d'une opération, un djebel est encerclé et on a préparé 5 000 places pour loger les familles qui s'y trouvent : or, de cette forêt on dénombre à la sortie 15 000 personnes, en majorité des femmes et des enfants.

b) *Centralisation des renseignements.*

J'ai vu à l'œuvre les S. A. S. et les S. A. U.

J'ai remarqué le travail des E. M. S. I. (équipes médico-sociales itinérantes), des Comités d'Action sociale et de solidarité féminine, des Associations familiales.

Chacune des autorités civiles et militaires m'a donné toutes facilités pour tout visiter et m'a communiqué le dossier et les statistiques concernant leur secteur.

Chacun connaît, et fort bien, un secteur, ou un aspect relevant de sa spécialité.

Mais je n'ai pas réussi à trouver le bureau central où se fait, pour toute l'Algérie, la synthèse de ce problème des réfugiés. Je sais qu'il est à la veille de se constituer (3).

VI. — Secourir

Il y a deux manières de secourir :

A. — Les différents Comités du Secours catholique en Algérie ont distribué depuis trois ans des vêtements et des vivres pour une valeur dépassant 950 millions de francs. Ces dons provenaient de la France métropolitaine, et pour les 9/10 du Secours catholique des Etats-Unis.

(2) Soit que le mari ait été tué, soit qu'il se trouve ans les rangs fellagha.

(3) Le 24 avril dernier, M. Delouvrier, délégué général du gouvernement en Algérie, a décidé de constituer des équipes itinérantes chargées, après enquête, d'établir et d'assurer la mise en œuvre d'un programme d'action économique en faveur des populations regroupées. Une première réunion de ces équipes avec M. Delouvrier a eu lieu le 29 mai. (*N. D. L. R.*)

Or, nous recevons quotidiennement de nouvelles demandes adressées par les responsables civils ou militaires de ces réfugiés.

C'est pour voir clair dans ce problème des secours aux réfugiés que j'ai entrepris ce voyage et cette enquête.

B. — Et il est évident que ces secours doivent être amplifiés. Mais cela ne suffit pas. Le secours véritable consiste à éveiller les consciences. Distribuer, oui, mais faire deviner aussi. Un travail de charité n'est pas seulement une épicerie, c'est une pédagogie. Or, en France métropolitaine et en Algérie, la plupart des gens ignorent l'amplitude de ce problème des réfugiés. Dans dix ans, il y aura d'excellentes familles qui se demanderont comment elles ont pu vivre en 1959, en pleine Algérie, sans avoir perçu l'étendue de cette misère.

*

De même que le tremblement de terre d'Orléansville en 1954, chassant de leurs ruines les habitants des djebels du Chélif, avait révélé leur misère insoupçonnée, de même l'exode actuel des réfugiés révèle une sous-alimentation ignorée qui ne date pas d'hier.

« J'ai découvert, à 37 kilomètres d'Alger (à Hammam-Melouane, près de Palestro), des populations dont le niveau de vie, et en particulier la situation des enfants, étaient inférieurs à tout ce que j'ai connu de plus misérable en Afrique noire. » (Général Massu, *dixit.*)

Dans la rivière des Chiens (4 kilomètres de Constantine), on a construit 2 400 logements. Il y a un dispensaire bien tenu, mais certains des habitants mangent de l'herbe depuis que les rations de semoule ont été raréfiées.

Dans tous les dispensaires, médecins, religieuses et infirmières signalent que la tuberculose, qui était en régression depuis dix ans, revient au galop, en raison de la sous-alimentation chez les enfants.

VII. — Conclusion

Premier point : Des hommes ont faim. Des enfants ont faim.

Deuxième point : Les œuvres privées ne peuvent pas résoudre ce problème. Elles ne le doivent pas, car ce n'est pas leur rôle de se substituer à l'autorité responsable. Elles ont un rôle d'appoint, de complément. Elles ont un rôle de vérité. La première des charités consiste à dire la vérité. C'est pourquoi j'énonce le troisième point.

Troisième point : Il y a un devoir pour l'autorité du pays à remédier actuellement à la sous-alimentation d'une partie notable du million de personnes dites « réfugiées » en Algérie.

Le secrétaire général :
Mgr Jean Rodhain.

Le problème de la légitimité de l'insurrection en Algérie

Extrait d'un exposé de S. Exc. Mgr Ancel, évêque auxiliaire de Lyon (1).

D'après ce que nous venons de dire (2), nous ne pouvons pas baser la légitimité de l'insurrection armée en Algérie sur la légitimité des aspirations à l'indépendance. Ces aspirations, en effet, donnent droit à une action politique. Elles ne donnent pas droit à la guerre. Si donc nous voulons étudier la légitimité de l'insurrection algérienne, il faut nous mettre à un autre point de vue.

Voici d'ailleurs l'enseignement de la théologie catholique sur la légitimité de l'insurrection. Pour qu'une insurrection soit légitime, il faut trois conditions :

1° Oppression injuste que l'on ne peut pas faire disparaître autrement

Lorsqu'un peuple ou une minorité nationale (j'emploie cette seconde expression à l'usage de ceux qui considèrent l'Algérie comme faisant partie de la France : dans ce cas-là, l'Algérie serait une minorité nationale) est opprimé d'une façon injuste et grave, et quand, après avoir essayé, par tous les moyens, d'échapper à cette injustice, sans recourir à la force, il n'a pu la faire disparaître, il peut recourir à l'insurrection, pourvu que soient réalisées les deux autres conditions.

2° Comparaison des conséquences

Pour qu'une insurrection légitime puisse être déclenchée, il faut que les conséquences graves qui en résultent toujours (pensez au nombre des morts, aux destructions, etc.) ne soient pas pires que les conséquences de l'injustice qui pesait avant l'insurrection.

3° Certitude morale du succès

Pour qu'une insurrection soit légitime, il faut qu'on soit moralement sûr d'aboutir. Evidemment on n'est jamais absolument sûr ; mais on n'a pas le droit de la déclencher si on prévoit qu'elle doit échouer.

Le jugement qu'il faut porter sur ces trois conditions n'est pas seulement un jugement politique, c'est aussi un jugement moral. Par conséquent l'Eglise pourrait intervenir. De fait, elle n'intervient que très rarement. En ce qui concerne l'Algérie, elle n'est pas intervenue. Que faut-il donc penser ? Voici quelques réflexions pour guider votre jugement.

Il faut d'abord insister sur la complexité du problème. Quand les problèmes sont très complexes, il est difficile de présenter une opinion qui puisse être acceptée, je ne dis pas par tous, ce serait impossible, mais même par tous ceux qui cherchent uniquement la vérité sans esprit partisan et sans passion.

Même sur la première et la troisième condition, on a discuté pour savoir si elles s'appliquaient vraiment au cas présent. Mais c'est surtout sur la deuxième condition que l'accord semble difficile. Est-ce que les conséquences qui résultent de l'insurrection sont ou ne sont pas pires que les conséquences qui résulteraient de l'injustice sociale pesant sur les Arabes de l'Algérie ?

De plus, certains, même parmi les Algériens, auraient préféré que l'on ait recours, à la manière de Gandhi, à la non-violence soit au point de vue social, soit au point de vue de l'indépendance. D'autres, au contraire, affirmaient l'inefficacité absolue de la non-violence dans les circonstances particulières de l'Algérie.

Etant donné ces réflexions, il ne nous semble pas possible de prendre, en tant que chrétiens, la responsabilité de la valeur morale de cette insurrection. Nous ne pouvons pas affirmer d'une façon positive qu'elle est légitime ; nous ne pouvons pas non plus la condamner comme si elle était illégitime. Nous devons donc respecter les opinions particulières et, finalement, nous devons reconnaître qu'il appartenait à ceux qui se pensèrent responsables du peuple algérien de prendre, devant Dieu et devant leur conscience, la décision qu'ils croyaient devoir prendre. [...]

---

(1) Cet exposé a été fait à Lyon, en mars 1958, au cours d'un relais apostolique de l'A. C. O. Publié par *Documents A. C. O.* d'avril 1959, il a été repris par la revue *Signes du Temps* (juin 1959). Nous remercions S. Exc. Mgr Ancel qui a bien voulu nous autoriser à reproduire son texte.

(2) Mgr Ancel, auparavant, avait distingué entre aspiration légitime et droit. L'aspiration à l'indépendance donne droit de recourir aux moyens politiques ; mais, parce qu'elle ne constitue pas un droit strict, elle n'autorise pas à recourir à la force armée. (*N. D. L. R.*)

Thèmes de réflexion sur l'Eglise au Maroc (1)

L'examen complet des problèmes qui se posent notre communauté chrétienne dans ses relations ee le Maroc d'aujourd'hui, nécessiterait plus ın article. Nous nous contenterons, au cours de pages, d'en évoquer un certain nombre, sayant d'apporter une réponse à la question sée par des chrétiens ou des non-chrétiens à Eglise du Maroc : « Qui es-tu ? Que dis-tu de i-même ? ».

Ce n'est pas chose facile. L'Eglise n'est ni un rti politique, ni la représentante d'une nation, ıne classe ou d'une culture : il faudrait, pour soupçonner la réalité profonde, revenir à la éologie.

Prenant le chemin inverse, nous étudierons comènt, à travers la communauté concrète que nous rmons et les problèmes auxquels nous sommes rontés, l'Eglise tente, au jour le jour, de se uer elle-même, en fonction des principes qui guident depuis sa fondation par le Christ.

I. — Le chrétien du Maroc devant la politique marocaine

C'est un problème important, qui conditionne urnellement le travail, que l'on réclame de nous . Mais qu'est-ce que la « politique marocaine » ? s événements, des discours, des réactions offielles ou populaires, des décrets, une orientation nérale... Comment remettre chacun de ces éléènts à la place qui lui convient ? En fonction quelles valeurs chrétiennes devons-nous en ger ? Comment y discerner « la volonté du Seieur » ? (2)

Nous distinguerons, dans la politique maroine, deux aspects également importants : 1. La litique Maroc-France ; 2. La politique intérieure arocaine.

1. *La politique Maroc-France.*

En elle, le positif et le négatif se mélangent roitement. Certaines de ses manifestations intéssent les individus, d'autres mettent en cause groupes :

— Le contentieux existant entre les deux pays raît à première vue assez lourd : anciens colosateurs, les Français sont amenés soit à susciter éfiance et rancœur chez leurs partenaires, soit éprouver eux-mêmes nostalgie et regret par pport au passé. Les problèmes en suspens attiront encore les méfiances mutuelles, surtout ls sont agrémentés de difficultés pratiques, sultant de méthodes de travail différentes, l'intérieur d'une même administration, d'un ème ministère.

— Mais l'on a souvent tendance à ignorer les spects positifs qui viennent régulièrement lancer l'amitié : toutes ces « séquelles posives » du Protectorat, que constitue par exemple quipement moderne du pays, ce long compaonnage entre deux civilisations, l'échange culrel incessant entre les deux pays, les relations maines qui se sont nouées entre les personnes.

Face à cet ensemble, en fonction de quelle helle de valeurs le chrétien réglera-t-il son attide et discernera-t-il la volonté du Seigneur ? le repose sur deux points essentiels :

a) L'Eglise, dont il fait partie, n'est ni dans camp ni dans un autre. Elle est universelle, ndamentalement, et ne distingue pas, comme le dit saint Paul, « entre Juif et Grec, entre esclave et homme libre ». Sa place, son rôle, sont d'un autre ordre que l'ordre politique. Les luttes entre les groupes humains ne l'atteignent que s'ils mettent en cause non seulement sa foi et sa vie, mais encore les valeurs humaines essentielles, communes à tous les peuples et à toutes les races. C'est pourquoi elle se devra toujours — si, du moins, elle veut rester fidèle à ce qui la constitue — de rester en dehors des querelles purement politiques.

b) Mais les nations existent, les groupes humains différents sont là, vivant sur un même sol. Dans leurs relations, peuvent être impliquées ces valeurs humaines essentielles pour lesquelles l'Eglise, incarnée au milieu des hommes, ne peut pas renoncer à mener le bon combat : valeurs du dialogue, du bien commun, de la justice, de l'amour et de la paix. C'est en ce sens seulement qu'il peut y avoir une « politique de l'Eglise : celle qui consiste à établir des ponts entre les communautés humaines » (3).

A tout cela, on peut faire *une objection*, d'ordre historique, en reprochant à l'Eglise d'être opportuniste : « L'Eglise, dit-on, fut au Maroc, pendant un certain temps, le « bras spirituel » du Protectorat français. Elle a donc été liée à lui. D'où lui viennent maintenant ces principes d'universalisme et de non-inféodation à la politique d'un pays ? N'a-t-elle pas plutôt senti, fort opportunément, le vent tourner, et n'a-t-elle pas réglé son attitude en conséquence ? »

L'universalisme, la distinction entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel, ne sont pas des moyens commodes que l'Eglise a découverts depuis peu pour faire face aux événements actuels. Elle les a proclamés depuis les débuts de son histoire et n'a jamais hésité sur cette question. Il suffit de relire les Evangiles, les écrits des apôtres et les documents pontificaux, anciens et récents, pour s'en convaincre. Le grand sociologue musulman Ibn Khaldoun lui-même (mort en 1406), s'appuyant d'ailleurs sur une conception de l'universalisme un peu particulière, constatait la distinction de principe et de fait qui existait dans les pays chrétiens entre religion et politique (4).

Que l'application de ces principes dans la vie des pays chrétiens ait été souvent défectueuse, c'est un fait. Le pouvoir temporel aura toujours la tentation d'annexer les autorités spirituelles, et celles-ci seront elles-mêmes tentées de s'immiscer dans les affaires politiques. Et ce n'est pas sans difficultés internes et sans combat intérieur, parfois très dur, que les chrétiens se soumettent finalement à ces exigences profondes de leur foi, sans lesquelles ils savent bien qu'il ne peut y avoir d'Eglise.

La communauté chrétienne du Maroc a connu ce déchirement. Elle a pu croire, un moment, que sa foi et sa vie étaient liées à un système politique et à des idéaux qui n'étaient pas tant les siens propres que ceux d'une nation. Il n'est que de relire certains articles, parus dans la presse catholique du Maroc à cette époque, pour se rendre compte de la confusion qui existait.

Mais un travail intérieur s'est lentement accompli à mesure que l'on redécouvrait les exi-

---

(1) Supplément au numéro du 20 avril 1959 de la vue *Faits et Idées* de Rabat. Ce texte était publié la fois en français et en arabe.

(2) « Ainsi, prenez bien garde à votre conduite. 'elle soit celle, non d'insensés, mais de sages, qui ent bon parti de la période présente... Sachez voir elle est la volonté du Seigneur. » (*Ephés.*, v, 15-16.)

(3) Mgr Lefèvre, allocution aux Journées sociales marocaines, 24 mars 1957 (*Eglise du Maroc*, 1re édition, p. 132-133) : « Votre présence ici montre l'intérêt que vous prenez d'établir des ponts entre les communautés humaines... Certains prôneront l'entente entre les peuples. Pour vous, il s'agit de la faire, et vous êtes de ceux qui la font, dans le difficile quotidien de la vie. »

(4) Ibn Khaldoun, *Muqaddima*, 3e section, chapitre « sur la signification des mots Pape et patriarche chez les chrétiens, et sur celle du mot « Kohan » chez les Juifs » (trad. de Slane, t. Ier, p. 469).

gences de la foi chrétienne. Lente maturation, dont le fruit apparut dans la lettre de S. Exc. l'archevêque de Rabat, en février 1952 (5). De la part de l'Eglise, ce fut moins une désolidarisation d'avec un système politique qu'une redécouverte d'elle-même et une libération intérieure, en continuité directe avec sa tradition et ses principes fondamentaux.

2. *La politique intérieure marocaine.*

Elle ne concerne pas les relations du Maroc avec les autres pays, mais concerne le Maroc seul : organisation intérieure, justice, enseignement, police, armée, partis politiques, etc.

La question — si elle est de première importance pour les Marocains eux-mêmes — est beaucoup plus simple, du moins en principe, pour les chrétiens vivant au Maroc. S'il existait dans ce pays une communauté chrétienne autochtone, le problème de son insertion dans la vie politique du pays se poserait, comme il se pose pour les chrétiens du Moyen-Orient arabe. Ce n'est pas le cas ici : dans leur immense majorité, les chrétiens sont des étrangers et des hôtes, et ils n'ont pas à intervenir dans les affaires intérieures du pays qui les reçoit. Ils n'ont à donner leur avis que si on le leur demande, ou si les circonstances l'exigent, à propos de questions particulières concernant leur situation, leur travail et la vie de leur communauté (6).

II. — Le chrétien du Maroc devant les problèmes économiques et sociaux

Un certain nombre de problèmes, s'ils intéressent chaque pays en particulier, n'en débordent pas moins le cadre d'une nation, car ils sont devenus des problèmes internationaux : développement économique, capitalisme, marxisme, socialisme... Et ils mettent à ce point en cause les valeurs humaines et religieuses, essentielles à l'avenir des hommes, que des chrétiens, où qu'ils soient, ne peuvent s'en désintéresser (7). Pour quelles raisons ?

1. La foi au royaume de Dieu transcendant, loin de couper le chrétien du monde terrestre dans lequel il vit, l'y enracine profondément : le dessein de Dieu, en effet, fut non seulement de confier la terre à l'homme, pour qu'il « la remplisse et la soumette » (Genèse, I, 28-29), mais encore d'en faire le lieu de sa révélation, par l'incarnation de sa parole éternelle (« le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous »). La création entière a valeur d'éternité. Selon la parole de saint Paul, « elle gémit dans les douleurs de l'enfantement, attendant la manifestation de Dieu ». Les chrétiens ne peuvent donc s'en retrancher. Bien au contraire, le travail qu'ils y accomplissent n'est qu'une manifestation de leur fidélité à leur nature profonde d'hommes créés par Dieu et de chrétiens rachetés par le Christ.

2. Mais si la création a valeur d'éternité, Dieu lui a également assigné des lois, répondant à la nature de l'homme, et que ce dernier ne peut négliger, sans fausser à la base le dessein de Dieu sur lui. Ces lois sont inscrites au plus profond de lui-même (cf. *Rom.*, II, 15). C'est en leur obéissant, dans sa mise en valeur du monde, qu'il peut répondre à sa vocation d'homme, personne spirituelle, douée de liberté, vivant en communauté et pour la communauté. C'est dans la fidélité aux valeurs morales, fondement de tout ordre humain, que le chrétien assumera son travail de construction du monde, dans l'ordre politique comme dans l'ordre économique et social.

Tels sont donc les deux fondements de tout engagement chrétien au sein du monde qui l'entoure : foi en la valeur donnée à la création et aux réalités humaines, par l'incarnation de la parole de Dieu ; fidélité à la vocation de l'homme et aux valeurs morales que Dieu a inscrites en lui dès ses premiers pas dans le monde.

Systèmes économiques et jugements de valeur chrétiens.

Le R. P. Bigo, de l'Action populaire, nous rappelait, dans une récente session, qu'il n'y a pas de « solution catholique » ou de « solution confessionnelle » en matière économique et sociale. Tout au plus peut-il exister des jugements de valeur chrétiens sur tel ou tel système, en fonction des valeurs morales qui, mises en lumière par la Révélation, n'en sont pas moins inscrites dans le cœur de tout homme.

C'est en fonction de cette idée de l'homme que l'Eglise, en la personne des Papes, des évêques et des théologiens, ne cesse de fournir aux chrétiens des éléments de jugement. C'est ainsi qu'à l'occasion des « Journées sociales » de 1956, sur l'économie marocaine, S. Exc. Mgr Lefèvre, reprenant l'enseignement général de l'Eglise en la matière, a tenu à apporter quelques précisions morales sur les grands courants économiques qui se partagent le monde :

1. Pie XI affirme : « Le *système capitaliste* n'est pas intrinsèquement mauvais ; mais il est profondément vicié », expliquant ce mot ainsi : « Il y a violation de l'ordre quand le capital n'engage les ouvriers ou la classe des prolétaires qu'en vue d'exploiter à son gré et à son profit personnel l'industrie et le régime tout entier, sans tenir compte ni de la dignité humaine des ouvriers, ni du caractère social de l'activité économique, ni même de la justice et du bien commun ».

2. « Le *marxisme* ne voit plus guère, dans l'homme, qu'un producteur et un consommateur. Il en fait l'esclave de la production, en attendant de le livrer sans règle à la jouissance des biens matériels. Il ne libère pas le prolétariat, il le met au service de la transformation économique du monde. Et ce qu'il lui promet, pour le jour lointain où le paradis espéré s'installera sur terre, c'est la jouissance des biens matériels de cette transformation. C'est tout. Est-ce assez ? » (Citation du cardinal Suhard.)

Suivent un certain nombre de réflexions concernant plus particulièrement l'économie marocaine en 1956, et qu'il serait trop long de citer ici. Aussi, laissons-nous au lecteur le soin de s'y reporter lui-même. (Cf. *Eglise du Maroc*, 1re édition, p. 93 à 102.)

Solutions humaines au problème du sous-développement.

Pour les pays sous-développés, il faut constater que la conscience qu'a prise le monde chrétien des problèmes qu'ils soulèvent, est relativement récente. Elle a été attisée par la mise en œuvre, dans certains pays, comme la Chine, de formules marxistes qui, ayant donné des résultats impressionnants sur le plan matériel, n'en sont pas moins, dans les procédés employés et la systématisation qui en a été faite, une négation des valeurs sur lesquelles doit être fondée toute civilisation humaine. Y a-t-il d'autres formules, plus souples, permettant à un pays d'accéder assez rapidement à un développement normal, en tenant compte non seulement de la « production » et du « parti »,

(5) *Eglise du Maroc :* « Exigences de la présence chrétienne au Maroc », p. 25-31 (1re édition). (Cf. *D. C.*, n° 1147 du 17 mai 1953, col. 609. *N. D. L. R.*)

(6) La minorité européenne, tant par son importance numérique que par ses responsabilités d'ordre économique ou d'assistance technique, joue un rôle très spécial, qui ne la laisse pas totalement étrangère à la vie du pays. Il y a peut-être là un point de droit et de morale internationale, sur lequel pourraient se pencher les juristes.

(7) Cf. Mgr Lefèvre, allocution aux Journées sociales 1957, *Eglise du Maroc* (1re édition), p. 133 : « Chrétiens, vivant au Maroc, vous êtes en situation privilégiée pour témoigner de votre intention et de votre volonté pratique de vivre selon les préoccupations internationales. »

ais de l'épanouissement total de l'homme, corps âme, individu et communauté ? Très certaine-ent oui. Et si jusqu'ici nous n'en connaissons ue des réalisations partielles, des programmes ensemble sont déjà en cours, ici ou là. Notons nitiative prise en ce domaine par le gouverne-ent du Sénégal, assisté par le R. P. Lebret, direc-ur d'*Economie et Humanisme* (8). A cet orga-sme vient d'être également confiée, par le gou-ernement péruvien, une étude socio-économique mplète du pays, dans le même but (9).

I. — Le chrétien devant la société marocaine

Loin de nous trouver limités aux problèmes onomiques, sociaux et politiques, il nous faut onger notre regard plus profond encore sur ce ui fait la véritable personnalité du Maroc, c'est-dire sa culture, ses traditions..., ce que l'on nge habituellement sous le terme de « civilisa-on ». Non pas ce qui, en elle, est extérieur et hémère (l'exotisme ne peut intéresser que le tou-ste qui passe), mais ce qui demeure pour le pays ne source de vie et de renouvellement.

Ce n'est pas là quelque chose de secondaire, par pport au développement économique et social. ar, si ce dernier est vraiment humain, il devra ire place d'honneur à la culture nationale. Ce est pas non plus un problème dépassé ; car, s'il t vrai que, par la technique, un certain type de vilisation moderne tend à se répandre partout, aque peuple doit trouver dans ses ressources lturelles particulières, une manière de l'assumer ns pour autant se renier lui-même.

Une tradition séculaire de l'Eglise...

Ce doit donc être une première forme du respect e nous devons au peuple marocain, de ne pas craser de notre indifférence à ce sujet, et d'avoir justice et la charité de reconnaître sa véritable rsonnalité, au même titre que si nous avions individu vivant devant nous.

Ce fut, en effet, une tradition constante de Eglise « de ne rien détruire chez les peuples de qui est bon, honnête et beau de leur caractère de leur génie » (Pie XII) ; et non seulement ne pas détruire, mais surtout de s'enrichir elle-ême constamment au contact des civilisations ultiples au milieu desquelles elle a vécu et con-nue de vivre. Dès sa fondation, au jour de la ntecôte, c'était des représentants de toutes les tions qui étaient accourus autour de l'apôtre erre (10).

Moins d'une génération après, c'étaient toutes s grandeurs de la civilisation grecque qui — en personne de Justin le Philosophe — étaient tégrées à la louange chrétienne de Dieu. Rap-lons-nous également les conseils donnés par le int-Siège en 1659, aux évêques européens vivant Chine, et constatons enfin la part déterminante ise par les chrétiens du Moyen-Orient arabe, ns le renouveau de la culture et de la littérature abes depuis la fin du XVIIIe siècle.

... Qui doit se perpétuer ici.

Ces exemples, pris entre mille autres, doivent nous inciter à prendre notre part de cette longue tradition qui, répondant au caractère universel de l'Eglise, est faite avant tout de respect vis-à-vis des individus et des sociétés.

Comment les chrétiens du Maroc peuvent-ils y être fidèles ? En réalisant, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de leur communauté, un triple effort :

a) De connaissance : si l'étude de l'arabe (langue et littérature) n'est pas à la portée de tous, à cause du temps et des dons particuliers que cela réclame, une connaissance, au moins élémentaire, de l'histoire du Maroc, ancienne et moderne, de sa religion, de sa législation, de ses coutumes, est nécessaire à tout homme qui veut ne pas rester totalement étranger au pays dans lequel il travaille.

b) De discernement : tout cela ne peut rester dans un domaine livresque : la société marocaine, comme toute société, n'est pas statique ; elle évolue sous la poussée du monde moderne, sous l'influence d'une autre civilisation et par souci de renouvellement interne. Nous avons signalé, en leur temps, la parution du nouveau Code de statut personnel et celle du Code de la nationalité marocaine (11). Bien d'autres signes de ce renouveau existent et qu'il nous faut connaître.

Cet effort de discernement devra également porter sur la valeur profonde de cette tradition culturelle et religieuse et son évolution actuelle. Car si nous pouvons sans crainte faire nôtre tout ce qu'elle comporte de véritable humanisme et de valeurs religieuses profondes, d'autres points peuvent légitimement nous laisser réticents dans la mesure où ils sont en contradiction avec notre foi et les principes moraux ou sociaux qui en découlent.

c) D'échange : il est bien des points où cette ouverture ne doit pas être seulement pour nous l'occasion d'un enrichissement personnel, mais aussi une source d'échange. Un peuple, une culture, une civilisation, ne vivent et ne se perpétuent, tout en restant profondément eux-mêmes, que dans la mesure où ils savent dialoguer avec d'autres. Le Maroc lui-même ne peut que tirer profit de cet échange. A condition que, d'une part, ce qui lui arrivera par notre canal soit de qualité ; et que, d'autre part, cela se manifeste de notre côté par un engagement pratique : tel l'effort réalisé par plusieurs groupes de chrétiens dans le domaine de l'éducation populaire.

Conclusion

Tels sont les points essentiels sur lesquels il convient de réfléchir, si nous voulons donner, dans notre vie de tous les jours, une réponse valable à la question que nous posions à l'Eglise, au début de ces pages : « Qui es-tu ? Que dis-tu de toi-même ? »

A travers les problèmes politiques qui nous assaillent, garder le sens de l'universel et le souci de jeter des ponts entre les communautés humaines ; à travers les problèmes économiques et sociaux qui conditionnent la vie des hommes, rester fidèles aux exigences morales sur lesquelles se fonde toute civilisation digne de ce nom ; au milieu d'une société riche en traditions culturelles et religieuses, savoir dialoguer et échanger sans se renier soi-même.

C'est seulement ainsi que, dans le difficile quotidien de la vie, les chrétiens de ce pays peuvent être fidèles à leur vocation ; ils contribueront, par là même, à redonner au monde cette passion de l'unité et de l'amour qui est « le lien de la paix ».

Centre religieux de Documentation de « La Source » (Rabat-Agdal).

---

(8) Cf. *Afrique Nouvelle*, 26 décembre 1958, p. 9, scours de M. Mamadou Dia à l'Assemblée consti-ante du Sénégal, dans lequel nous lisons : « La pré-nce du P. Lebret est pour nous le gage d'une qualité action et aussi d'une ligne d'action qui vise à faire sser une société d'un stade moins humain à un stade us humain, par un développement harmonisé et total toute la population d'un pays : ce qui correspond einement à nos objectifs. » Le président Dia expose outre, tout au long de son discours, le programme enquêtes et de travaux déjà en cours de réalisation. f. également *Témoignage Chrétien*, 13 février 1959, 4.)

(9) Cf. *la Croix* du 25 février 1959.

(10) « Parthes, Mèdes, Elamites, habitants de la Méso-tamie, de la Judée, de l'Asie..., Romains Crétois et abes, nous les entendons tous parler en notre propre ngue des merveilles de Dieu. » (*Actes des Apôtres*, II, 11.)

(11) *Faits et Idées*, numéro du 20 mai 1959 ; supplément au n° 94 du 20 novembre 1958.

La mort de M. Barthélemy Boganda, président de la République centre-africaine

ALLOCUTION DU R. P. FERAILLE,
VICAIRE GÉNÉRAL DE BANGUI

On se rappelle que le 29 *mars* 1959, *M. Barthélemy Boganda a trouvé la mort dans un accident d'avion, près de Bangui. Au cours des obsèques, le R. P. Féraille, C. S. Sp., vicaire général du diocèse de Bangui, prononça l'allocution suivante qui lève le voile sur les sentiments chrétiens de M. Boganda au moment de sa mort.* Le Bulletin d'information *du secrétariat catholique pour l'outremer* (*S. C. O. M.*) *n°* 20, *deuxième trimestre* 1959, *p.* 5, *la reproduit d'après la revue* BANGUI LA SO (1) :

MES FRÈRES,

Nous avons prié avec confiance la miséricorde divine pour ceux qui nous ont été arrachés si brusquement. Nous les avons unis dans la même supplication, comme ils ont été unis dans le même sacrifice, demandant au Seigneur de les unir à lui dans le bonheur éternel.

Mais nous ne pouvons pas oublier que, parmi eux, il en est un que Dieu avait choisi et qu'il avait élevé au-dessus des autres.

Sans doute, Barthélemy Boganda était grand parmi nous, parce que depuis de longues années le peuple l'avait élu : parce qu'il avait pour ainsi dire fondé, et qu'il présidait la République centrafricaine, avec toutes les qualités que l'on souhaitait voir réunies en lui.

Mais il était grand, surtout à nos yeux de chrétiens, parce qu'il était prêtre, l'élu de Dieu.

Dieu l'avait appelé le premier des enfants de ce pays, pour apporter à ses frères le salut de la Rédemption. Pour sauver un peuple ; ce sera le but qu'il poursuivra inlassablement, auquel il s'est donné tout entier.

S'il s'est séparé de la discipline de l'Eglise, il n'a jamais renié cette Eglise, ni encore moins son Dieu et sa foi.

Il souhaitait le succès de l'Eglise, dont il voulait rester le fils. Il encourageait les catéchistes, nos maîtres chrétiens, les prêtres et les religieuses, par sa parole et par sa générosité.

L'Eglise ne rejette pas ses enfants, même ceux qui n'ont pas accepté sa discipline, s'ils reviennent à Dieu le cœur droit et repentant. Il lui suffit même d'avoir un réel espoir qu'au dernier moment ils se soient tournés vers Dieu, le cœur repenti.

Comment n'aurions-nous pas ce ferme espoir, comment ne serions-nous pas persuadés de ce regard repenti et aimant, lorsque nous savons qu'il eut le pressentiment de sa mort prochaine et qu'il la voyait venir en chrétien, en fils de l'Eglise ?

Le président du Conseil de la Propagation de la Foi nous a adressé mardi le télégramme suivant :

Ai reçu du 24 *mars, lettre de M. Boganda m'incitant vous supplier de faire canoniquement tout ce qui peut être fait pour obsèques.*

(1) Nous remercions le R. P. Bouchaud, C. S. Sp., de nous autoriser à reproduire ce texte important à tout point de vue.

Cinq jours avant sa mort, mû sans doute par un pressentiment providentiel, il suppliait donc de le compter parmi les fils de l'Eglise.

Au moment de prendre l'avion pour Berberati, il se réjouissait d'apprendre par lettre du délégué apostolique la création de la préfecture de Bossangoa et les bénédictions qu'il appelait sur la République centrafricaine et ses gouvernants.

Il dit alors ces mots, qu'au-delà de la tombe ses successeurs conserveront, j'en suis sûr, comme son dernier souhait pour son pays : « Nous avons oublié dans la Constitution de mettre notre nouvelle République sous la protection divine... » Puis, après un silence, il continuait : « L'essentiel n'est pas que ce soit écrit, mais que nous ayons ces sentiments dans nos cœurs. »

Nous sommes persuadés qu'au moment où Dieu allait l'appeler à lui, il eut le sincère regret de ses erreurs et de ses fautes, et que le Dieu de toute miséricorde ouvrit ses bras à ce fils qu'il avait élu et qui s'était donné à lui.

— ***A l'écoute de la parole de Dieu***, par AUGUSTIN GEORGE, professeur à la Faculté de théologie de Lyon. Troisième édition revue et augmentée. — Un vol. 17,5 × 12 cm., 132 pages, 7 illustrations hors texte. Prix : 450 francs. Editions des « Equipes enseignantes », Paris.

Ce guide de travail convient aussi bien pour un travail personnel que pour un effort communautaire. Il débute par une introduction générale à la lecture de la Bible et propose ensuite cinq thèmes de travail, dont l'étude peut être répartie en trois années. Destiné aux instituteurs catholiques de l'enseignement public, il sera utilisé avec profit par tous ceux qu'intéresse le puissant mouvement biblique de notre époque.

— ***Si vous êtes mes témoins***, par le R. P. M.-J. CONGAR, O. P. — Un vol. in-8° couronne, de 128 pages. Prix : 570 francs. Les Editions du Cerf, Paris.

Ce volume, de la série « Epiphanie », nous donne le texte de trois conférences faites à des auditoires allemands, lors de la IV° Semaine franco-allemande de Fribourg-en-Brisgau (11-18 mai 1958). Le laïc se demande où situer son action de militant dans le monde technique d'aujourd'hui ? Si son effort est un témoignage qu'il doit à l'Eglise qui l'inspire, où doit-il l'insérer ? Le P. Congar a répondu dans ses interventions : Saint Esprit et esprit de liberté ; les laïcs dans l'Eglise hier et aujourd'hui ; les laïcs et la fonction prophétique dans l'Eglise. Mais ce fut avec la préoccupation d'être concret dans les solutions des problèmes abordés au cours de cette semaine qui avait pour thème *Esprit et liberté*.

— ***Convertis du XX° siècle, 14° série*** (brochures, 16 pages, 66 à 70). Prix : 5 francs belges la brochure (22,50 francs belges les 5). Editions Foyer Notre-Dame, Bruxelles (Belgique).

Parmi les vivants et les morts, voici les convertis que nous présente cette 14° série :

66. *Jean-Jacques Bernard*, par ABEL MOREAU. — 67. *Daphne Pochin Mould*, par FRANÇOIS RUSSO, S. J. — 68. *Maxence Van der Meersch*, par ANDRÉ MABILLE DE PONCHEVILLE. — 69. *Dom Bede Griffith*, par AGNÈS DE LA GORCE. — 70. *Albert Béguin*, par PAULETTE E. MOUNIER.

— ***Sagesse d'un pauvre***, par le P. ELOI LECLERC, O. F. M. — Un vol. de 144 pages. Prix : 330 francs. Editions Franciscaines, Paris.

Ce septième volume de la collection « Présence de saint François » nous ramène à cet esprit franciscain qui, dans la mécanisation et la sophistication du monde moderne, fait respirer ces bouffées d'air frais, naïf, qui nous délivre des miasmes morbides d'une vie devenue inhumaine. « L'expérience franciscaine ruisselle de soleil et de joie », en même temps qu'« elle s'enfonce dans la nuit des grands dépouillements. » L'auteur a voulu marquer l'unité de ces deux aspects. Pour cela il ne craint pas d'évoquer la grande crise qui bouleversa, deux ans durant, l'âme de saint François. Cette crise forme la trame du récit.

Communiqué de S. Exc. Mgr Lefebvre au sujet de la fermeture d'une usine à Vierzon

De nombreuses familles ouvrières de erzon sont durement éprouvées du fait de fermeture d'une usine de matériel agricole, « Société Française-Case », qui a privé leur emploi 337 ouvriers. Voici le communiqué qui a été publié à ce sujet par Exc. Mgr Lefebvre, archevêque de Bourges président du Comité d'études doctrinales de ssemblée des cardinaux et archevêques de ance (1) :

La ville de Vierzon, durement atteinte au ırs des dernières années par deux fermees d'usines, vient de subir une épreuve rticulièrement douloureuse. La direction de nouvelle Société Française-Case, aux prises ec de graves difficultés léguées par un passé nt elle n'est pas responsable, a licencié une rtie importante de son personnel. De ce t, 337 ouvriers, privés de travail, sont à recherche de nouveaux emplois.

Devant pareille situation, les chrétiens ne ıvent pas demeurer insensibles. Les preers, ils doivent être solidaires de ceux qui nt dans la peine, assumer leur souffrance, mettre tout en œuvre pour y porter remède.

Le travail est, pour l'homme, le moyen prolentiel de gagner sa vie et celle des siens, préparer l'avenir et de se rendre utile à la ciété. Pour tous, il est un devoir. Pour ıs, il est un droit. C'est pourquoi un monde sévit le chômage doit se sentir mauvaise ıscience et s'efforcer, de toutes manières, n obtenir la disparition.

Les lois économiques ne sont pas des nécesés inéluctables et immuables. Des intellinces et des volontés humaines sont capables n modifier le cours par une action ganisée.

Nous savons bien que des mesures pénibles ıvent, en certaines circonstances, s'imposer ır sauvegarder l'avenir d'un ensemble lustriel dont dépendent l'activité et la vie ın grand nombre de travailleurs. Cependant, mesures doivent toujours être prises dans nique perspective du bien commun, avec souci constant et profond de ménager les rsonnes, celles-là surtout dont la faiblesse les besoins nombreux réclament une partilière attention. Aussi nous espérons que, ns les décisions qui ont été prises, les sponsables ont mis les considérations maines, qui doivent dominer toutes les tres, au premier rang de leurs préoccupans. De même, nous espérons que les dispoions utiles ont été prises pour assurer les cours indispensables aux chômeurs, et, très écialement, à ceux d'entre eux dont le classement est plus difficile : les vieux trailleurs.

Mais ce que l'ouvrier réclame, à bon droit, en plus qu'une aide temporelle pourtant nécessaire dont il se sent souvent humilié, c'est l'emploi stable qui lui permettra, tout à la fois, de se rendre utile à la société et d'assurer, à sa famille comme à lui-même, une existence convenable.

C'est pourquoi, volontiers, nous faisons nôtres les utiles suggestions de l'équipe sacerdotale de Vierzon, en vue de tirer de peine ceux qui sont actuellement atteints par le chômage (2). Suivant les cas, ce pourra être l'embauche de quelques ouvriers de plus ; l'aménagement des horaires de travail ; l'abandon de certaines heures supplémentaires au profit d'ouvriers sans travail ; le renoncement à un emploi par ceux à qui il n'est pas absolument nécessaire, qu'il s'agisse de personnes ayant, par ailleurs, une occupation lucrative, une retraite vraiment décente, ou de femmes ne travaillant que pour augmenter le confort de leur foyer. En raison même du sacrifice qu'il comporte, un abandon de ce genre en faveur de « soutiens de famille » constitue un acte de charité chrétienne éminemment méritoire.

Nous voulons croire que personne, à Vierzon, n'aura l'odieux de tirer profit personnel d'une situation douloureuse, et qu'un sentiment de justice élémentaire fera échapper à la tentation d'embaucher au rabais, de diminuer les temps alloués pour certains travaux, ou encore de différer des augmentations indispensables de salaires.

Nous souhaitons vivement, par ailleurs, que les pouvoirs publics et tous ceux qui, en pareille matière, peuvent exercer une action efficace, s'efforcent d'implanter à Vierzon de nouvelles industries dont la variété rendra moins vulnérable au fléau du chômage une ville où résident actuellement tant d'ingénieurs et de travailleurs compétents.

Nous désirons ardemment que l'épreuve actuelle, qui souligne tragiquement les inconvénients d'une anarchie économique déplorable, fasse mieux découvrir la nécessité pressante d'une organisation professionnelle sérieuse. Depuis de longues années, l'Eglise n'a cessé de réclamer cette organisation professionnelle dans laquelle, selon sa doctrine sociale, les syndicats patronaux et ouvriers tiennent un rôle irremplaçable.

Contrairement à ce que beaucoup s'imaginent, le syndicat ne doit pas conduire à une violente opposition de principe entre les diverses classes sociales. Tout au contraire, il peut et doit favoriser entre elles une collaboration saine et féconde. Parce que, suivant l'expression du Pape Pie XII, « il est l'affirmation pratique que l'homme est le sujet, et non l'objet, des relations sociales » ; « il protège l'individu en face de l'irresponsabilité collective des propriétaires anonymes » et permet à l'ouvrier de discuter plus librement

1) *La vie catholique du Berry*, 6. 6. 1959.

(2) *Cf. infra.*

de ses conditions de salaire, de travail et de vie. Il aide puissamment le travailleur à acquérir une compétence plus étendue en matière économique et sociale, et à se forger une forte et riche personnalité. Aux patrons, il donne les moyens de connaître plus à fond les problèmes généraux de la profession, les difficultés qu'elle rencontre ou les dangers qu'elle court. Il l'aide à y faire face. Il permet de rechercher, au plan national ou même international, les ententes susceptibles d'atténuer ou de supprimer les méfaits d'une concurrence effrénée qui, souvent, fait obstacle à la réalisation de progrès sociaux pourtant nécessaires.

Qui ne voit l'intérêt majeur que peut présenter la rencontre, au Comité d'entreprise ou ailleurs, des responsables compétents de telles organisations. S'ils confrontent leurs points de vue et abordent, avec un égal souci des exigences de la justice et du bien commun, les problèmes qui se posent, comment n'aboutiraient-ils pas à des conclusions pratiques qui, bien mieux que les solutions anarchiques ou purement autoritaires, feront progresser la profession et procureront le bien de tous ceux qui y sont intéressés.

Peut-être la Société Française aurait-elle évité plus d'une difficulté si, dans le passé, ses dirigeants s'étaient montrés plus attentifs aux inquiétudes et suggestions de syndicalistes consciencieux et compétents.

Nous formons donc le souhait que jamais, ni directement ni indirectement, ne soit entravée la légitime action syndicale et que soient de plus en plus nombreux ceux qui s'y adonneront avec courage, dans un authentique esprit de justice et de charité.

Tant qu'une organisation professionnelle sérieuse ne sera pas établie, le monde économique continuera à osciller entre deux risques mortels : celui d'une anarchie pleine d'injustices, de dangers et d'épreuves, et celui d'un totalitarisme inhumain, destructeur des libertés les plus précieuses.

Puisse la crise actuelle de Vierzon avoir une contrepartie féconde en donnant à des hommes éclairés et courageux l'occasion d'un nouvel effort persévérant, dans le sens de cette organisation professionnelle qui ouvrira la voie à la prospérité en même temps qu'à la paix sociale.

† JOSEPH LEFEBVRE,
archevêque de Bourges.

— *Tunisie, sève nouvelle*, par le P. ANDRÉ DEMEERSEMAN. (Collection « Eglise vivante ».) — Un vol. 21 × 14,5 cm, de 224 pages. Prix : 600 francs. Casterman, Paris.

Fondateur de l'Institut des belles-lettres arabes et directeur de la revue *I. B. L. A.*, après avoir vécu longtemps en Tunisie, l'auteur nous parle d'un sujet qu'il connaît bien. Nous révéler l'âme musulmane telle qu'elle s'est faite dans ce pays de culture arabe peut sembler une gageure, mais nous avons ici pour garant tout un ensemble d'appréciations élogieuses que ne lui a pas ménagées le monde musulman lui-même. On retrouvera ici comme la somme de tant d'articles que le P. Demeerseman a consacrés à ce sujet. La préface de M. H.-H. Abdulwahab exprime même le souhait que de tels ouvrages se poursuivent pour le profit des communautés tant musulmanes qu'européennes. Nous ne pouvons que nous associer à ce souhait.

Déclaration de l'équipe sacerdotale de Vierzon (1)

En mars dernier, Monseigneur l'archevêque attirait l'attention des chrétiens du Berry sur « le grave problème du chômage » et des licenciements qui, à cette époque, touchaient de nombreuses familles de notre région. Pour Vierzon, il parlait en connaissance de cause, étant parfaitement au courant des nombreuses fermetures de ces dernières années qui avaient affecté tant la porcelaine que la verrerie. Il connaissait, pour en avoir parlé avec nous, les licenciements récents et le chômage partiel dans la métallurgie et la confection. Le dernier numéro de *Clarté 59* (2) a d'ailleurs reproduit intégralement son message.

Aujourd'hui, face au débauchage massif de plusieurs centaines d'ouviers de la « Société Française », les prêtres de Vierzon ont le devoir d'affirmer qu'eux aussi se sentent solidaires de la souffrance qui touche un si grand nombre de familles. Ils doivent, en outre, rappeler quelques points de réflexion chrétienne, à leurs fidèles comme à toutes les bonnes volontés.

Le chômage est un mal moral.

Nous disons, avec le cardinal Liénart et S. Exc. Mgr Guerry : « le chômage est un mal moral, d'abord parce qu'il frappe par son lot de souffrances des êtres humains dans leur chair et dans leur cœur. La perte de l'emploi, la privation totale ou partielle du salaire introduisent au foyer ouvrier : la gêne et la restriction sur des besoins essentiels à la vie, l'insécurité, l'angoisse du lendemain et souvent la misère. »

Le chômage « porte atteinte à la dignité du travailleur... Le travailleur est un être humain qui a engagé dans son travail toute sa personnalité d'homme, non seulement avec ses énergies physiques et musculaires, mais aussi avec son intelligence, sa compétence, sa conscience d'honnête homme... Aussi, a-t-il droit au respect de sa dignité, d'abord dans la fixation des conditions du travail par des conventions collectives, ensuite dans les circonstances extérieures qui pourraient amener la rupture du lien moral existant entre lui et l'entreprise. »

Le chômage est enfin un mal moral parce qu'il est le signe d'un malaise général : « Il viole donc le dessein de Dieu qui veut que l'homme travaille et puisse trouver, dans les fruits de son travail, pour lui et pour les siens, le moyen de vivre une vie humaine. Dans une économie humaine, dans une société plus juste et mieux organisée, il ne devra plus y avoir de place pour le chômage (3) ».

Nous souhaitons que les pouvoirs publics, à tous les échelons, et tous les hommes de bonne volonté, mettent tout en œuvre pour porter rapidement remède à ce mal.

Réflexion chrétienne.

Face à la situation présente, les chrétiens ont à prendre conscience de ce qui doit permettre la réalisation du bien commun.

Avant tout, devoir de solidarité : les ouvriers de la « Société Française » ne sont pas les seuls en cause, c'est *tout Vierzon* qui est touché. Si nous n'en prenons pas conscience maintenant, ce sont tous les industriels de Vierzon qui en souffriront tôt ou tard.

Cette solidarité demande que nous soyons atten-

---

(1) Texte original. L'équipe sacerdotale de Vierzon comprend : l'archiprêtre (des Fils de la Charité) et ses onze vicaires.

(2) Le journal chrétien de Vierzon. (*N. D. L. R.*)

(3) Cf. *D. C.*, n° 1298 du 1er mars 1959, col. 292. (*N. D. L. R.*)

s aux solutions valables qui vont être recher-
ées et proposées, et que nous leur donnions
ıt notre appui. Si même certains de nos intérêts
rticuliers étaient mis en jeu, nous garderions
ant tout la recherche du bien commun.

Ce peut être ici, l'embauche de quelques ouvriers
plus, là, l'aménagement des horaires de travail,
bandon de certaines heures supplémentaires au
ofit d'ouvriers sans travail. Pourquoi certains
raités (qui ajoutent un salaire normal à une
raite décente) ou certaines femmes qui ne tra-
illent que pour augmenter le confort du foyer,
céderaient-ils pas leur place à des « soutiens
famille » dont les besoins sont plus grands que
leurs ? Pour d'autres, cette recherche du bien
mmun consistera à éviter quelques tentations
aves... Comme celle d'embaucher au rabais ou de
minuer les temps alloués pour certains travaux,
encore de différer une augmentation de salaires
lispensable.

Engagés solidairement dans une passe difficile, comment en sortirons-nous ? Meilleurs ou pires ?

Meilleurs, si faisant abstraction de notre égoïsme naturel, nous avons le courage de ne pas être des neutres et si, par notre action et nos prises de position, nous avons su mériter cet éloge du Christ : « Tout ce que vous avez fait à l'un d'entre mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait. »

Pires, si après avoir entendu ou lu ce message, nous restons indifférents ou même si pour tranquilliser notre conscience nous nous contentons de donner quelque chose sans nous donner nous-mêmes.

Enfin, ne négligeons pas le devoir de la prière tant pour ceux qui ont à prendre de graves décisions, que pour ceux qui sont les victimes des événements actuels, nous rappelant que dans certaines situations, il est presque héroïque de ne pas se laisser envahir, sans l'aide de Dieu, par la haine et le désespoir.

es fausses méthodes de lutte contre le communisme

Discours de Mgr l'archevêque de Guatemala

*Au mois d'octobre dernier, s'est tenu, à Antigua
atemala, un Congrès anticommuniste réunis-
ıt des délégués des différents pays latino-amé-
ains, dont la plupart appartenaient à cette caté-
rie d'anticommunistes qui voient dans la manière
te la seule manière de lutter contre la vague
mmuniste, d'autant plus menaçante en Amé-
ue latine que la misère y est plus forte. Voici
téressant discours qui a été prononcé devant
e telle assemblée par S. Exc. Mgr Rossel y Arel-
ɔ, archevêque de Guatemala, le 12 octobre
58 (1) :*

MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS,

C'est avec une peine profonde et une chrétienne
signation que je vous délivre ce message en une
ıre de deuil pour l'Eglise qui vient de perdre
Père de la chrétienté, notre cher pontife
XII, une des figures les plus imposantes et
plus sublimes de tous les temps, tant pour
vertus personnelles et pontificales que pour
dons extraordinaires en matière intellectuelle
politique. Le plus grand de ceux qui luttent
ntre le communisme a remis son âme au Créa-
ır. Je veux évoquer souvent ce glorieux nom
Pie XII, dont l'annonce de la mort a cons-
né l'humanité et qui prend rang dans l'histoire
nme un lutteur infatigable contre tout ce qui
it à la fin suprême de l'homme, contre tout ce
i conduit à l'exploitation de l'homme et à la
struction des peuples. Le Pape de la paix du
l, *Pax coeli,* le Pape des enfants, le Pape de
lutte contre le communisme, le Pape des ouvriers,
n d'être mort, vit aujourd'hui plus que jamais
ns les pages de l'histoire contemporaine comme
e figure de toute première importance.

Je viens vous apporter un message, à vous,
mmes de bonne volonté, qui voulez combattre
plus grande plaie qui afflige l'humanité : le
mmunisme.

Je ne m'adresse pas aux anticommunistes poli-
ues, dont l'anticommunisme est conventionnel,
éressé et feint. Je m'adresse à ceux qui com-
ttent le communisme par conviction profonde, parce qu'il est une doctrine athée, irreligieuse, immorale, injuste, et la plus brutale et la plus inhumaine de toutes celles qui ont apparu au cours de l'histoire. Je ne viens pas pour parler aux anticommunistes qui croient que l'on viendra à bout du communisme avec des baïonnettes et des fusils, ni à ceux qui croient qu'être anticommuniste c'est exploiter les ouvriers et les paysans, ni aux patrons qui, au nom de l'anticommunisme, diminuent les salaires des ouvriers, les dépouillent de leurs droits sociaux et les exploitent de mille manières iniques. Je viens parler aux seuls qui luttent authentiquement contre le communisme, aux chrétiens qui savent que du fait de la condition humaine, on ne pourra combattre le mal du communisme que sur la base de la justice sociale et d'un christianisme purifié.

Il y a des anticommunistes pharisiens qui ne pensent qu'à défendre leurs biens, parfois mal acquis, d'autre fois amassés grâce au sang et aux larmes des ouvriers qu'ils ont iniquement exploités. Il y en a qui ne sont anticommunistes que pour obtenir un emploi public ou une exploitation. Il y a des anticommunistes dont l'indigne attitude sociale produit des communistes par centaines et qui donnent l'exemple d'une exploitation inique des ouvriers de la campagne et des usines. Il y a des anticommunistes hypocrites et pharisiens, traîtres comme Judas, qui cherchent le progrès au prix de la lutte contre le pire des ennemis, celui qui combat tout ce qu'il y a de noble dans la culture et la civilisation humaine. Ceux qui veulent le progrès au prix de l'anticommunisme sont l'abomination de l'humanité, parce qu'ils cachent leur pourriture et leurs instincts antisociaux derrière les apparences d'une lutte noble. Nous espérons qu'il n'y a personne de tel dans cette réunion, sinon, elle serait condamnée à l'échec.

Je m'adresse aux hommes de bonne volonté qui viennent faire la lumière sur une lutte contre le communisme qui soit sincère et non démagogique. Vous savez tous que celui qui vous parle a indiqué de nombreuses fois depuis quinze ans comment il faut combattre le communisme, et il n'est pas nécessaire qu'il insiste sur les aspects doctrinaux, mais sur les principes qui, seuls, peuvent faire

1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte publié par revue chilienne *Politica y espiritu* du 1er février 1959.

d'une telle assemblée une digne réunion au service de la lutte contre le communisme. Plaise à Dieu, Notre-Seigneur, que cette assemblée ne se limite pas à de fougueux discours contre tels ou tels communistes, ni à établir des listes et des listes de communisants ou communistoïdes ; puisse-t-elle ne pas se consacrer à la recherche des armes matérielles pour combattre les régimes communistes, mais à s'attaquer à la racine du mal : donner le bien-être en abondance aux populations opprimées par la misère, répandre les enseignements moraux qui seuls peuvent arrêter définitivement le communisme.

Si vos délibérations ne portent pas sur la façon d'augmenter les salaires des ouvriers, accroître le patrimoine économique, culturel et religieux de tous les prolétaires, sur l'obtention de lois sévères contre les patrons qui exploitent sans pitié la misère des pauvres, vous perdrez lamentablement votre temps et vous décevrez tout le continent latino-américain. Si vous ne luttez pas pour que les riches cessent d'exploiter les pauvres, le communisme passera comme un rouleau compresseur, que rien ne pourra arrêter sur tous les pays de notre continent, un des plus coupables du maintien de l'injustice sociale. Si vous ne censurez pas tous les gouvernements, institutions, etc., qui tolèrent que les droits des ouvriers des villes et des campagnes soient discutés, mieux vaudrait que vous ne vous réunissiez pas en cette ville historique d'Antigua Guatemala, qui a connu des martyrs ayant lutté d'une façon authentique contre le communisme et ont été les victimes sanglantes du marxisme.

Si vous n'attaquez pas impitoyablement celui qui exploite le miséreux, si vous ne prenez pas conscience de ce que l'Amérique souffre du communisme, parce que les riches, les propriétaires fonciers et les industriels qui se disent anticommunistes payent des salaires de misère, demandent des prix excessifs pour les logements et les biens de consommation, vous seriez complices du progrès de ce communisme que vous pensez combattre.

Mais il y a quelque chose d'également critiquable : les anticommunistes immoraux ; ceux qui crient contre le marxisme et vivent de la diffusion de spectacles, de mœurs et de publications immoraux, entretenant des centres de vice et de corruption, ayant des actions dans les fabriques d'alcool et favorisant l'alcoolisme. En semant les vices, ces anticommunistes ne font qu'exciter davantage les passions des opprimés.

Je ne voudrais pas que la dureté de mes paroles vous scandalise, mais l'aveuglement actuel d'un grand nombre d'anticommunistes m'oblige, en tant que prélat, à vous parler sans ambages, sans réticence et sans ménagement. Vous n'avez qu'une voie pour réussir dans l'anticommunisme : instaurer la justice sociale, laquelle n'est possible que dans une authentique renaissance de vie chrétienne.

La lutte contre le communisme est synonyme de lutte sociale. Aujourd'hui, il est temps que ces Congrès cessent leurs déclarations lyriques et s'engagent dans le sentier de l'action en faveur de la justice sociale qui a été proclamée par l'Eglise il y a plus de cinquante ans, dans des encycliques immortelles.

Que Dieu, Notre-Seigneur, illumine vos esprits et fortifie vos cœurs, pour que vous compreniez qu'on lutte contre le communisme avec les œuvres de la justice sociale et non avec des paroles démagogiques, ni avec des sourires capitalistes ni avec des mœurs de patrons de tripots.

Mais, comprenez surtout que sans une régénération chrétienne et sociale, et sans le secours de Dieu, tout effort est vain. Rappelez-vous les paroles du psalmiste : « Si le Seigneur ne bâtit la cité c'est en vain que travailleront ceux qui l'édifient. »

Si cette assemblée ne donne pas naissance à des orientations pour des réalisations sociales, pour combattre les anticommunistes usuriers ou propagateurs de vices, vous serez responsables devant Dieu et devant les nations qui vous font confiance. Si cette fois-ci vous ne parlez pas avant tout de ce défaut social dont souffre l'Amérique latine : l'exploitation inhumaine, si vous ne cherchez pas à y remédier par vos conseils et vos décisions, si vous n'infusez pas dans le cœur de cette assemblée une idéologie de justice sociale et de vie authentiquement chrétienne, vous combattrez l'incendie du monde en jetant de l'huile dessus.

Je vous demande, au nom de Dieu, de comprendre la grande responsabilité qui pèse sur vous et à Dieu je demande qu'il vous donne toute sa grâce pour vous aider à lutter contre le communisme avec la seule arme efficace pour empêcher qu'il y ait de nouveaux communistes : la justice sociale chrétienne.

† MARIANO, *archevêque de Guatemala.*

— ***Le règlement des conflits d'intérêts en relations du travail dans la province de Québec.*** — **Vol. 15 × 23 cm, 204 pages. Les Presses Universitaires Laval, Québec, Canada.**

Le Congrès des relations industrielles, organisé chaque année par le département des relations industrielles de l'Université Laval, avait pour thème en 1958 le règlement des conflits de travail dans la province de Québec. Le présent ouvrage réunit les actes du Congrès : l'allocution de Mgr Parent, recteur de l'Université Laval ; l'exposé des régimes contemporains, dans la province de Québec et dans d'autres Etats, par J.-R. Cardin et G. Beausoleil ; jugements sur le régime québécois, par R. Chartier, G. Geoffrion et G. Picard ; le cas des services publics, par R. H. Mankiewicz et G. Merrill-Desaulniers ; les remèdes proposés par H.-D. Woods ; l'intervention de l'Etat dans le règlement des conflits de travail, par A. Sturmthal. Les conflits de travail sont inévitables et, en démocratie, on ne peut supprimer leur manifestation. La question est alors de réduire leur étendue et de diminuer leurs effets nocifs. Patrons et ouvriers doivent de plus s'ingénier à faire naître une structure de collaboration où les conflits qui surgissent trouveront leur solution par voie de composition et de compromis à l'intérieur du bien commun. Tels sont les principes qui ont inspiré les travaux de ce Congrès dignes de la grande Université Laval.

— ***Pasteurs de peuples,*** **par l'abbé GEORGES GORRÉE, délégué des Œuvres pontificales missionnaires. — Un vol. de 126 pages, 14 × 21 cm. Prix : 495 francs. Editions de la Colombe, Paris.**

C'est le quatrième et dernier volume de ses monographies missionnaires, que l'auteur a intitulé *Pasteurs de peuples,* car il ne comporte que des biographies d'évêques missionnaires : Mgr Pallu (1626-1684), l'apôtre du clergé indigène ; Mgr Grouard (1840-1931), illustre par ses courses apostoliques dans le Grand Nord ; Mgr Verjus (1860-1892), le premier missionnaire chez les Papous ; Mgr Augouard (1852-1921), le défricheur apostolique du Congo ; Mgr Le Roy (1854-1938) ou les cent visages d'une vocation d'apôtre ; Mgr Vogt (1870-1943), l'organisateur de l'Eglise naissante du Cameroun. Ces évocations rapides, vivantes, émouvantes, plairont aux jeunes et susciteront d'ardentes vocations.

MAI 1959

S. 9 MAI. — Le voyage du président de la :publique en province s'achève par les étapes de ois, Amboise et Tours.

— En la cathédrale Saint-Julien du Mans, obues du cardinal Grente, en présence du cardinal chaud ; de Mgr Marella, nonce apostolique, et trente-deux évêques. Le gouvernement est présenté par M. Michelet, garde des Sceaux.

— Ouverture, à Paris, à la Maison de l'U. N. S. C. O., des deux Journées d'études des Informations catholiques internationales ». Trois oblèmes majeurs « à l'ordre du jour de l'Eglise » sont présentés et discutés :

1° **L'apostolat des masses**, avec le R. P. Loew, ré de Port-de-Bouc, et M. le chanoine Bonnet, caire général d'Aix et secrétaire national de la ission ouvrière. 2° **L'évolution de la vie internanale**, avec M. R. Scheyven, ancien président du nseil économique et social des Nations Unies ; R. P. de Riedmatten, conseiller ecclésiastique du ntre d'information auprès des Nations Unies de enève ; M. Jean Larnaud, secrétaire général du ntre catholique de coordination auprès de l'U. E. S. C. O. 3° **L'unité de l'Eglise** : le prochain ncile, avec Mgr Dumont, directeur d'Istina, et R. P. Congar. Plus de 400 participants venant France et de l'étranger.

— Congrès annuel à Paris de la Ligue des droits religieux ancien combattant (D. R. A. C.). Une otion est votée en faveur du rétablissement de retraite des anciens combattants.

A l'étranger. — A **Naples**, le célèbre mathémaien italien **Renato Caccioppoli**, directeur de Institut d'analyse mathématique algébrique et finitésimale de l'université de cette ville, se nne la mort. Né en janvier 1904, connu des ilieux scientifiques internationaux, il participa de nombreuses manifestations publiques du parti mmuniste.

— Le bulletin de l'Agence **Fides** signale l'élétion au rang de diocèse, le 2 avril 1959, de la éfecture apostolique d'Oturkpo **(Nigeria)**, qui ra suffragant de l'archidiocèse d'Onitsha et reste nfié à la Congrégation du Saint-Esprit ; et rection, le 9 avril 1959, de la préfecture aposlique de Solwezi **(Rhodésie du Nord)**, avec du rritoire pris sur le vicariat apostolique de Ndola. le est confiée aux Frères conventuels.

— Le même journal signale les décrets suivants la Sacrée Congrégation de la Propagande :

20 mars 1959, nomination de **l'abbé Vincent ıan Van Du**, comme administrateur apostolique ı vicariat apostolique de Langson et Coabang **/iet-Nam-Nord)** ;

Nomination de **l'abbé Dominique - Marie Dinh ıc Tru**, comme administrateur apostolique du cariat apostolique de Thaï-Binh **(Viet-Namord)** ;

Nomination de **l'abbé Joseph Pham Nang Tinh**, mme administrateur apostolique du vicariat ostolique de Buichu **(Viet-Nam-Nord)** ;

24 avril 1959, nomination du **R. P. Urbain Joph Charles Murphy**, C. P., comme premier préfet ostolique de la nouvelle préfecture apostolique ı **Bechuanaland** ;

Nomination du R. P. **Edwin van Veen**, Picpucien, mme administrateur apostolique des **Iles Cook**.

D. 10 MAI. — Commémoration de l'Armistice de 45 et de la fête de sainte Jeanne d'Arc. Le énéral de Gaulle ranime la flamme du tombeau ı Soldat inconnu.

— Journée de prière pour la paix, organisée ır **Pax Christi**.

— **M. André Colin** est élu président national du M. R. P. par le XVI[e] Congrès du parti qui clôture ses travaux.

— Clôture des Journées d'études de la S. F. I. O., ouvertes à Puteaux le 7 mai.

— Au monastère bénédictin de La Pierre-Qui-Vire, clôture des quatre Journées de rencontre de journalistes catholiques français et allemands.

— A Paris, Congrès international d'acupuncture. Thème : « Les maladies rhumastismales et l'acupuncture ».

— **M. Laurelli** (modéré) est élu député de Saint-Pierre-et-Miquelon.

— Clôture, à Paris, des deux premières Journées nationales des jeunes travailleurs, organisées par la J. O. C. L'objectif principal de cette rencontre a été l'étude de la représentation des jeunes pour une garantie de l'emploi, de l'adaptation et de la formation professionnelle. 800 délégués venus de toute la France.

— Clôture, à Caen, des trois Journées du premier Congrès national des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (A. P. E. L.), sur le thème : « Education, problème familial ». Il a demandé une législation réalisant une véritable justice pour les parents et les maîtres de l'enseignement libre.

A l'étranger. — Elections législatives en **Autriche**. Les populistes gardent la majorité relative. Les socialistes maintiennent leur position.

— Après six jours de visite aux **Etats-Unis**, M. Winston Churchill rejoint Londres.

— Le patriarche copte d'Alexandrie, **Cyrille VI**, reçoit au **Caire**, dans la cathédrale Saint-Marc, la consécration épiscopale, et il est intronisé sur le siège patriarcal. (Rappelons que l'Eglise copte est séparée à la fois de l'Eglise catholique et des Eglises orthodoxes.) Le nouveau patriarche est un moine qui a vécu six ans en ermite dans le désert avant d'être Abbé d'un monastère en Haute-Egypte. Il est âgé de 57 ans. L'Eglise d'Ethiopie, copte elle aussi, mais qui tend depuis plusieurs années à se rendre complètement indépendante du patriarche égyptien, n'était pas représentée à la cérémonie.

L. 11 MAI. — Le prix Sainte-Beuve, attribué chaque année à un romancier et à un essayiste, est décerné à **M. Albert Aycard**, pour son roman **Ruth et Simplice**, et à **M. Jean Cathelin**, auteur de **Marcel Aymé ou le Paysan de Paris**.

— Election, à l'Académie des sciences, du mathématicien **Henri Milloux**, au fauteuil du P. Lejay, décédé. Le nouvel académicien, né en 1898, à Crépy-en-Laonnois (Aisne), est titulaire de la chaire de calcul infinitésimal à la faculté des sciences de Bordeaux. Il est membre du Conseil supérieur de la recherche scientifique.

A l'étranger. — Mort du **docteur Pierre Masson**, professeur d'anatomie pathologique à l'université de **Montréal**, connu pour ses recherches et ses ouvrages, au nombre de plus de 120, sur les tumeurs.

— Le roi Baudouin de Belgique est accueilli à **Washington** par le président Eisenhower.

— Les reliques de saint Pie X, retour de Venise, sont accueillies à **Saint-Pierre de Rome** par S. S. Jean XXIII, ainsi que celles de saint Jean Bosco.

— A **Genève**, l'ouverture de la Conférence sur le problème de Berlin et la réunification de l'Allemagne, à laquelle doivent participer MM. Herter, Selwyn Lloyd, Couve de Murville et Gromyko, est retardée en raison du désaccord sur la représentation allemande. Après une journée d'âpres négo-

ciations, un compromis est adopté, permettant d'éviter l'échec.

— La population de l'U. R. S. S. comptait 208 millions 826 000 habitants au 15 janvier 1959, annonce l'Institut soviétique de recensement dans un rapport diffusé par Radio-Moscou.

— A **Rio de Janeiro**, le Congrès de l'Amérique latine entend, pour sa conclusion, un message du général de Gaulle.

M. 12 MAI. — A Paris, grève de vingt-quatre heures des conducteurs d'autobus F. O. Situation presque normale.

— S. Exc. Mgr **Jacques Guilhem**, vicaire général de Paris et archidiacre de Saint-Jacques, est nommé évêque titulaire d'Arethuse et coadjuteur avec droit de succession de S. Exc. Mgr Maurice Rousseau, évêque de Laval.

Mgr Charles-Marie-Jacques Guilhem, fils du général Guilhem, est né le 7 décembre 1897. Ordonné prêtre à Paris le 28 juin 1924 — il y aura donc vingt-cinq ans le 28 juin prochain, — il fut successivement vicaire à Saint-Landry et à Saint-François-d'Assise, curé de Sainte-Marie des Fontenelles, curé de Notre-Dame-du-Rosaire de Plaisance, curé-coadjuteur de Notre-Dame-de-Grâces, puis curé de cette belle paroisse du 16e arrondissement, dont il transforma et réédifia l'église. Mobilisé le 9 juillet 1915, il fut démobilisé avec le grade de sous-lieutenant. Tout en exerçant le ministère paroissial en des secteurs très divers, qui lui ont donné une large expérience pastorale, M. l'abbé Guilhem — chanoine honoraire depuis 1947 et prélat de Sa Sainteté depuis 1957 — fut, pendant vingt ans, aumônier de province des Guides de France.

— M. **André Castelot** reçoit le prix Richelieu pour son livre **l'Aiglon**.

— Annonce de la mort, à Paris, à l'âge de 84 ans, de l'architecte **Donat Alfred Agache**, célèbre pour ses travaux d'urbanisme à Rio de Janeiro, qui en ont fait une cité moderne.

A l'étranger. — A la Conférence de **Genève**, les Russes engagent une deuxième bataille de procédure sur la participation de la Pologne et de la Tchécoslovaquie.

— **La Croix** annonce qu'un groupe nombreux de prêtres et de séminaristes slovaques vient d'être arrêté en Slovaquie. Quatorze d'entre eux ont été jugés par le tribunal de Nitra ; un second procès a commencé le mois dernier. Le journal communiste de Prague **Mlada Fronta**, qui a fait connaître la nouvelle, parle d'une « cinquième colonne » qui aurait été « l'instrument docile du Vatican en cas de guerre ». Les relations avec le Saint-Siège étaient assurées, prétend-on, par l'intermédiaire d'un prêtre de Vienne.

M. 13 MAI. — Manifestations de solidarité franco-musulmane à Alger. Vive opposition entre l'armée et les activistes.

— Annonce de la mort de **Mgr Ranaivo**, évêque de Miarinarivo (Madagascar) depuis juillet 1958. Il était né en 1894 à Ambohimiarina et avait été ordonné prêtre en 1925.

A l'étranger. — A **Genève**, les « Quatre » abordent chacun par un discours le débat sur le fond, après s'être mis tacitement d'accord pour laisser de côté le problème de la représentation polonaise et tchèque.

— Au **Vatican**, le Pape reçoit successivement en audience le prince Albert de Belgique et M. Soekarno, président de la République indonésienne.

— A **Fatima**, 500 000 pèlerins, portugais, français, allemands, anglais, italiens, suisses, brésiliens, célèbrent l'anniversaire des apparitions.

J. 14 MAI. — **M. Pierre Benoît** adresse, sans en fournir les raisons, sa démission à l'Académie française qui la refuse.

— Le prix Albert-Londres 1959 (50 000 francs) est décerné au journaliste **Jean-Marc Téolleyre**, ancien rédacteur au **Monde**, rédacteur à **Paris-Journal**, pour l'ensemble de ses chroniques judiciaires et de ses reportages.

— Mort, à Garches, du musicien de jazz **Sidney Bechet**, d'origine américaine. Né en 1897, à la Nouvelle-Orléans, il doubla sa carrière de virtuose du saxophone d'une carrière notoire de compositeur. Le jazz lui doit quelques-uns de ses succès les plus populaires.

A l'étranger. — A **Genève**, les ministres occidentaux présentent leur plan pour Berlin et l'Allemagne : Conseil provisoire comprenant 15 Allemands de l'Ouest et 10 de l'Est ; référendum sur la loi électorale ; élections-tests à Berlin-Est ; élections libres contrôlées dans toute l'Allemagne ; réduction progressive des forces armées ; signature d'un traité de paix avec l'Allemagne réunifiée.

— Mort, au château de Berg, dans le grand-duché de **Luxembourg**, à l'âge de 96 ans, de la princesse Marie-Antonia de Bragance, infante du Portugal. De son union avec le prince Robert de Bourbon - Parme, duc de Parme, mort en 1907, elle avait eu douze enfants, dont l'impératrice Zita, le prince Félix de Luxembourg, le prince Sixte de Bourbon-Parme, le prince Xavier de Bourbon-Parme, le prince Louis de Bourbon-Parme, gendre du roi Victor-Emmanuel III. Elle était la grand-mère de l'archiduc Otto de Habsbourg-Lorraine.

V. 15 MAI. — A Paris, nouvelle grève de vingt-quatre heures dans la **R. A. T. P.**, organisée par les syndicats de maîtrise toutes catégories **F. O.** et **C. G. T.** Le trafic reste à peu près normal.

— Mort de **M. Télesphore Caudron**, député socialiste du Pas-de-Calais, maire de Bruay-en-Artois. Il est remplacé par un suppléant, M. Raymond Derancy, contrôleur aux Houillères nationales.

— Mort, à Paris, du compositeur **Max d'Ollone**. Il était né le 13 juin 1875. Il avait obtenu, en 1897, le premier grand prix de Rome de musique. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages destinés à la scène, dont **la Samaritaine**, d'Edmond Rostand, et un **Georges Dandin**, d'après Molière. Il a écrit aussi des pièces de concert et fait œuvre d'essayiste et d'esthéticien, en publiant les deux volumes de son **Langage musical**.

A l'étranger. — A **Vienne**, jusqu'au 18 mai, 250 000 Sudètes tiennent leurs Journées annuelles. Venus d'Allemagne fédérale, des provinces d'Autriche et de différents pays d'Europe et d'Amérique, et même d'Australie, ils participent à une série de manifestations culturelles ou folkloriques dont le thème est l'apport culturel sudète à l'Europe.

S. 16 MAI. — **La Croix** annonce que S. S. Jean XXIII a nommé évêque de **Tuléar** le R. P. **Michel Canonne**, Assomptionniste. Le diocèse de Tuléar, situé à l'extrême sud-ouest de Madagascar, fut érigé en 1957. Sur 250 000 habitants, il compte 21 000 catholiques, 23 000 protestants et un millier de musulmans. Les Pères Lazaristes y avaient créé le premier poste de mission en 1896. S. Exc. Mgr Canonne était à la tête de la première équipe assomptionniste qui prit le relais en 1953. Né au Cateau-Cambrésis en 1911, ordonné prêtre en 1934, il avait été nommé administrateur apostolique le 29 novembre dernier.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse »,
5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur* : JOSEPH MATHERON

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE,
5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05

France et Union Française : 1 an, **1575** frs : 6 mois, **825** frs. ● Canada et U. S. A., « Périodica » : 1 an, **5,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Suisse : **20** frs suisses - Belgique : **210** frs belges. ● Autres pays : 1 an, **2125** frs ; 6 mois, **1125** frs.

PRIX DU NUMÉRO : 70 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **52 frs 50** plus le port. Numéros des années précédentes : **100 f.** l'exemplaire.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimés 1956-1957-1958 sur demande : **865 frs** (Ajouter 125 frs pour frais postaux).

SOMMAIRE DU NUMERO 1 306 — 21 JUIN 1959